

plait me permettre de l'honneur de vostre bienveillance dont je tascheray de me rendre digne, si je le puis, par toute sorte de trez humbles et fidelles services, comme estant,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 14 aoust 1628<sup>1</sup>.

CVII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Je vous crie mercy d'avoir esté si long temps à vous accuser la reception de vostre depesche du 2 de ce mois, et à vous remercier de la communication de la lettre du bon P. Theophile<sup>2</sup>, où je fus infiniment aise d'apprendre sa resolution pour le voyage de Seyde<sup>3</sup>, et que M<sup>r</sup> vostre neveu<sup>4</sup> soit de la partie, puisque vous ne desiriez point qu'il s'embarquast en la Transilvanie. Car cez frequentes seditions de Constantinople et cez massacres d'officiers me font grandement apprehender pour la seureté de ceste pauvre ville, et surtout pour les pauvres chrestiens de nostre Nation. Je vous remercie des diligences dont vous avez usé pour ayder à recouvrer mes lettres de Constantinople, dont je vous suis bien redevable. Le P. Theophile m'escrit du 14 avril dernier que le Capitaine Raysson luy avoit promis de m'apporter six pigeons de ce país là qui auront possible esté mangés durant leur voyage, puisqu'il fait tant de difficulté de respondre cathégoriquement ce que je ne trouverois tant estrange, sçachant en quelles difficultés et necessités se trouvent aucunes fois ceux qui vont sur la Mer. Mais il

<sup>1</sup> Aix, registre I, fol. 961.

<sup>2</sup> Le P. Théophile Minuti a été très souvent mentionné dans nos précédents volumes.

<sup>3</sup> Nous avons déjà vu que Seyde ou Saïde

est une ville de la Turquie d'Asie, en Syrie, à 32 kilomètres de Beirouth, construite sur l'emplacement de la ville de Sidon.

<sup>4</sup> Nous verrons un peu plus loin que ce neveu s'appelait Salvator.

me mande aussi qu'il faisoit estat de le charger d'une Escritoire Turquesque fort gentille, et fort extraordinaire, laquelle sera, comme je pense, dans vostre cassette. C'est pourquoy il faudra attendre que la quarantaine soit expirée, à quoy je me resous, et si on en retranche quelque semaine, je le trouveray encore plus doux.

Quant à la figure dont vous escrit M<sup>r</sup> vostre neveu, j'estimé que ce soit celle que j'ay receue par capitaine Bremond, laquelle n'est pas antique, mais est pourtant bien curieuse, et j'en sçay fort bon gré audict P. Theophile, à qui j'escriray, Dieu aydant, par la voye de Seyde suivant vostre conseil.

M<sup>r</sup> Menestrier<sup>1</sup> est party d'icy depuis deux jours pour Marseille où je luy ay envoyé toutes ses quaiesses pour les faire acheminer à Lyon. Il m'a fort chargé de vous faire ses remerciements des bons offices qu'il a receus de vous, à quoy je ne dois pas manquer d'ajouter les miens, comme prenant autant de part que luy en toutes cez obligations dont je me tiendray vostre redevable à jamais. Il m'a rhabillé si proprement avec vostre Alabastre ce qui s'estoit fait en son vase, qu'il ne paroît presque pas qu'il aye jamais esté percé en cet endroit là. Mais vostre pièce d'Alabastre ne se trouva pas assez espaisse pour remplir la place qui s'estoit rompüe du revers de son goulet, de sorte qu'il a remis à son retour pour le reparer en cet endroit là.

Au reste M<sup>r</sup> Lombard<sup>2</sup> a enfin rencontré vos Medailles, mais il n'a guere mieux rencontré que la premiere fois, parcequ'il n'avoit pas icy tous les outils necessaires pour y travailler à son gré, et eusse bien voulu les emporter à Aix affin de s'en mieux acquiter, mais je n'ay pas voulu me dispenser de tant, et ay remis de luy faire faire encore un effort demain, Dieu aydant, pour voir s'il y pourra avoir meilleure main. Cependant je vous envoie deux empreintes qu'il avoit faite pour vous, affin que vous puissiez voir comme elles luy ont reussy. Je vous renvoye vostre original auquel j'en ay joint un autre du mesme Prince que

<sup>1</sup> Sur le chanoine Claude Menestrier, voir nos tomes précédents, et surtout le tome V où l'on trouve les lettres qu'il reçut de Peiresc et celles qu'il lui adressa. — <sup>2</sup> C'était l'intendant déjà plusieurs fois mentionné de la maison de Fabri.

je desire que vous gardiez pour l'amour de moy, puisque vous vous plaisez en telles curiositez plus agreables souvent à la veüe que les antiques les plus pretieuses. Ce fut de M<sup>r</sup> le Legat<sup>1</sup> que j'eus cette piece lors de son voyage de France, laquelle ne pouvoit pas avoir de plus grand heur que de tomber en de si dignes mains que les vostres, demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

A Boisgeancy, ce 6 aoust 1632<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Francesco Barberini.

<sup>2</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 19 v<sup>o</sup>. Aix, registre I, fol. 247. Fauris de Saint-Vincens n'a pas inséré la présente lettre dans son recueil, souvent cité plus haut, des lettres de Peiresc à Arcos et à Aycard. En revanche il y a inséré (p. 29-33) une lettre «à M. Aycard, écuyer, à Thoulon», écrite de «Boisgency, 29 mai 1632», qui n'est ni dans les registres de l'Inguimbertaine, ni dans les registres de la Méjanes. Quoique mon devancier ne dise pas d'où il a tiré cette pièce, je crois devoir la reproduire ici :

«Monsieur, puisque vous desirés sçavoir mon sentiment sur les médailles que vous m'avez envoyées, je l'ay cotté dans l'enveloppe que j'ay faicte à chacune à part, où vous pourrés voir que la plus ancienne est du tems de l'Empereur Justin, second fils adoptif de Justinien, et qu'elle represente à son revers l'image d'une Victoire, laquelle ne se peignant jamais sans ailes est prise pour un Ange par ceux qui ne sont pas versés en la connoissance des images des anciens.

«Celle qu'on vous avoit baillée pour une Sainte Hélène, cottée n<sup>o</sup> 11, est des Empereurs Constantins Perphyrogenetes et Romain, son fils, qui regnaient environ l'an 900. Elle merite que vous en fassiez cas, quoique j'en aye plusieurs des mesmes

princes, mais non pas si nettes et si entieres que la vostre qui est à fleur de coin, comme on dit à Paris.

«Certes, il n'y a pas de Sainte-Hélène sur ces médailles qui portent la figure du Christ avec une si longue barbe qu'il n'y a pas moyen de la prendre pour celle d'une Sainte : de l'autre costé, les deux figures n'ont pas de cercles autour de la teste, mais bien deux princes avec leurs noms fort lisibles.

«Nos paysans de Provence, lorsqu'ils trouvent dans la terre une médaille du Bas-Empire, surtout si elle est concave ou bombée, et comme ils le disent en forme d'écuelle, l'appellent, d'après une vieille tradition dont je ne sçais pas l'origine, médaille de Sainte-Hélène, prétendant qu'elle guérit des maléfices. Croiries-vous qu'à Aix les personnes charitables qui se dévouent à exhorter les pauvres patiens à la mort et à les enterrer après leur exécution, ont dans leur chapelle une certaine provision de ces médailles du Bas-Empire en escuelles et qu'ils en mettent une au col du patient avant son exécution, en lui disant que cette médaille qui est bénie et qui porte la figure de Sainte Hélène, le fera souvenir de Dieu et lui portera bonheur?

«La troisieme, quoyque de bas or et de maniere fort barbare, n'est pas guères moins à estimer à mon advis pour repré-

## CVIII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Ayant appris par un avocat de nostre ville que vous estiés de retour de vostre voyage de la Cour depuis quelques jours, je n'ay pas

senter d'un costé l'image d'un autre Christ qui met sa couronne sur la teste à deux autres princes dont les noms semblent assez lisibles, des Empereurs Michel et Andronicus Paleologue père et fils, dont le père reconquit la ville de Constantinople sur l'Empereur Baudouin, second prince du sang de France et du tems du Roy S. Louis. Ce qui est représenté au revers qui se distingue si difficilement, est fait pour l'image d'une Vierge Marie assise tenant les bras ouverts et ayant le cercle des Saints à l'entour du visage aux deux costés duquel visage se voyent encore quelques vestiges des inscriptions ou chiffres que souloient faire les Grecs pour signifier la mère de Dieu, et ce qui engendre plus de confusion, c'est que cette image se trouve enfermée dans une enceinte de murailles de ville garnie de tourelles ou chasteaux qui ne sont pas situés selon les règles perspectives.

«La quatriesme et dernière représente du costé convexe ou qui est en bosse une pareille image de la Vierge Marie assise en une chaise dont les accoudoirs sont si mal représentés qu'ils semblent plustost deux lettres P que non pas deux accoudoirs de chaise, et semble que le cercle de l'entour du visage soit double, et qu'il y ait une couronne par dessus la teste quasi en forme de mitre; elle a les bras ouverts comme la

précédente, et l'enceinte de muraille de ville qui l'environne est garnie de quatre chasteaux chacun muni de trois tourelles situées en perspective contraire les uns des autres ce qui augmente grandement la confusion, et n'y a aucune escriture, chiffre ou caractère de ce costé là : mais de l'autre il y a une autre figure de Christ devant laquelle se prosterne à ses pieds une figure d'homme qui semble estre un Saint, puisqu'elle a ce cercle à l'entour du visage, et toute fois elle est bien richement vestue d'habillemens garnis de pierreries, ce qui me fait juger qu'ils ont voulu représenter quelque prince, car on en voit avec le nimbus; on ne peut lire que la fin du dernier mot qui appartient à un Andronicus. Ce pourroit estre l'Empereur de ce nom : ou si l'on vouloit que ce fut un Saint, à cause du nimbus, ce pourroit estre un de ces despotes ou princes dépendant des Empereurs du nom d'Andronicus. Il y en a dans le Ménologue des Grecs outre le Saint Andronicus martyrisé sous Dioclétien en la ville de Tarse dans l'Asie-Mineure. On auroit pu mettre l'effigie de quelqu'un de ces Saints sur cette monnaie frappée à Ancyre; au reste, la gravure est si barbare, qu'il ne semble pas que la médaille puisse se rapporter à un siècle plus haut que celui du règne de la famille des Paleologues. Or, il y a dans cette famille

voulu manquer de vous faire ce mot pour me condouloir comme je fais avecque vous de la perte que nous avons conjointement faite en la personne de feu M<sup>r</sup> le lieutenant Rayson que Dieu absolve dont j'en ay eu un extreme regret comme je ne doute point qu'il ne vous ait esté extremement sensible, ayant esté neantmoins bien aise dans ce malheur inevitable d'entendre que vous soyés arrivé encores à temps pour le voir en ses dernieres heures et pour lui rendre solennellement les derniers devoirs d'un amy tel que vous luy estiés depuis tant d'années. Il m'a laissé avec un extreme regret de n'avoir eu plustost l'honneur de sa cognoissance et d'avoir eu si peu de moyen de le servir et de luy tesmoigner combien j'estois acquis et redevable à son honnesteté. C'est pourquoy si je ne puis trouver des moyens de servir M<sup>r</sup> son fils, je le feray de toute mon affection et vous supplie de luy en donner toutes assurances de ma part, ensemble à tous les siens afin qu'ils recourent librement à moy en tout ce où ils me jugeront capable de les servir comme je desire faire tant que je vivray et d'obliger tous les miens à leur continuer les mesmes debvoirs et assistances lorsqu'ils le voudront employer ainsin qu'ils le pourront faire avec autant de liberté comme ils me sçauroient employer moy-mesme.

J'ay veu une lettre de M<sup>r</sup> Chastueil<sup>1</sup> escrite en Constantinople le 14<sup>e</sup> juillet par laquelle il mande à M<sup>r</sup> le Procureur general, son frere, que M<sup>r</sup> Salvator, vostre nepveu, avec le pere Theophile s'estoient embarqués sur un vaisseau caramoussaire commandé par des Grecs lequel avoit fait voile dès le 23<sup>me</sup> du mois de juin et que luy faisoit estat de s'embarquer sur un bon vaisseau de guerre jusques à Rhodes au 22 dudit mois de juillet pour de là prendre la route de Seyde sur des barques nommées sambespier qui vont à la voile et à la rame et qu'il aloit avec moins de regret en ce temps là qu'il n'eusse fait lors du despart du pere Theophile parceque le passage de l'armée navalle du grand seigneur avoit lors netoyé cez costes là tellement que mes der-

bon nombre de princes du nom d'Andronic.  
<sup>1</sup> François de Galaup-Chasteuil, le solitaire du Mont-Liban, sur lequel on peut

voir nos tomes précédents et particulièrement le fascicule XVII des *Correspondants de Peiresc* (Digne, 1890).

[1632]

À AYCARD.

283

nières lettres ne seront pas arrivées à temps à Constantinople et les vôtres auront été mieux adressées du costé de Seyde où je tascheray de faire une recharge par la première commodité que j'en rencontreray. Durant votre absence j'avois tousjours adressé au bon père Dom Duplessis tout ce que j'avois eu de nouveau avec priere de vous en faire part à votre venue comme je m'asseure qu'il aura fait.

Par le dernier ordinaire nous n'apprismes pas grand'chose de plus si non la prinse de Limbourg par le prince d'Orenge qui est une ville assez considerable à 5 ou 6 lieues de Maastricht où l'on faisoit esperer de grandes revolutions aux pais de l'Infante; que M<sup>r</sup> le conte de Soissons partoit de Paris le mercredi 22 Septembre pour aller commander l'armée de Picardie pendant l'absence duquel M<sup>r</sup> le Mareschal de Saint-Luc<sup>1</sup> avoit le commandement dans Paris et finalement que le bruit qui avoit coureu de la defaict du Valestein ne s'estoit pas trouvée veritable.

Du costé de la Cour je n'ay point eu de plus recentes nouvelles de bon lieu que du 30 du passé auquel temps les articles du traicté de Monsieur estoient desja signés, mais j'ay appris qu'il y avoit des lettres que je n'ay pas veues du 2 de ce mois portant que le Roy ne devoit partir de Montpellier que le jour de hier et que Monsieur devoit partir seulement aujourd'huy conduict par le conte d'Alès<sup>2</sup> pour se retirer à Blois ou à Champigny<sup>3</sup> et que l'on luy avoit envoyé 20,000 livres pour les frais de son voyage. Je prie Dieu qu'il nous donne bientost une bonne paix et demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 5 octobre 1632<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Timoléon d'Espinay, marquis de Saint-Luc, fut nommé en 1637 lieutenant général en Guyenne et maréchal de France; il mourut à Bordeaux, le 12 septembre 1644.

<sup>2</sup> C'était Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Alais, le futur gouverneur de Provence.

<sup>3</sup> Aujourd'hui commune d'Indre-et-Loire, arrond<sup>t</sup> de Chinon, canton de Richelieu.

<sup>4</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 21. Lettre non insérée dans le recueil de F. de Saint-Vincens, pas plus qu'une autre lettre du 17 septembre 1632, et dont je donnerai seulement quelques lignes : « Monsieur, enfin

CIX

À MONS<sup>r</sup> AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay receu de la part de M<sup>r</sup> le lieutenant Valbelle un paquet du P. Theophile Minuti de Seyde du 7 et 8 septembre avec lequel il y en avoit un pour vous de M<sup>r</sup> Salvator, vostre neveu, lequel sera cy joint. Le P. Theophile m'escrit que M<sup>r</sup> Chasteuil y estoit arrivé ledict jour de septembre en bonne santé, et qu'il faisoit estat d'en partir dans quatre jours pour aller au Mont Liban, le P. Theophile prenant le chemin de Damas pour estre de retour à Seyde dans la fin d'octobre, affin de s'y trouver au partement du navire du s<sup>r</sup> Tarquet, par lequel il fait estat de m'envoyer une quaisse qui n'estoit pas lors encore preste. Ledict P. Theophile me mande que par la voye du s<sup>r</sup> Eyssanthier il s'est chargé de m'apporter une boeste de curiosités, dans laquelle il en a enfermé une plus petite adressée à vous de la part de M<sup>r</sup> vostre neveu, laquelle je ne manqueray pas de vous faire tenir aussitost que je l'auray reçeue, ayant pour cet effet escrit à M<sup>r</sup> le lieutenant Valbelle d'entremettre son autorité pour faciliter le recouvrement.

J'ay receu une lettre de Lyon portant que le Valestein avoit quitté son retranchement auprès de Nuremberg, ayant pris la route du costé de la Silesie, où le Roy de Suede le suivoit.

je suis arrivé en ceste ville d'Aix depuis hier au soir ayant sejourné deux jours à Marseille pendant lesquelles j'y ay veu Mons<sup>r</sup> le Commandeur de Forbin que je laissay en meilleure santé en partant de là que je ne l'avois trouvé en y arrivant. L'ordinaire est arrivé icy aujourd'huy et par icelluy j'ay receu les advis que je vous envoie par la voye de Montrieu en y renvoyant un mullet. Nous avons aujourd'huy faict publier à l'audience des lettres patentes du Roy sur la

prohibition des traictez des bleds tant du costé de Provence que de Languedoc. . . . J'oublois de vous dire que j'ay receu de Lyon une lettre de M<sup>r</sup> Menestrier du 4 septembre par laquelle il me mande un grand malheur qui luy est arrivé à Lyon à la suite de celluy du naufrage de la gallere, car ses quaysses luy ont esté ouvertes dans la douane par cez canailles de commis qui luy ont escremé tout le plus beau et le meilleur qu'il y feusse, dont je le plains infiniment.

Je viens de recevoir un'autre lettre dudict P. Theophile de Damas où il estoit avec vostre neveu qui se trouvoit bien dans ceste ville où il n'avoit point trouvé d'autre medecin qu'un cyrurgien Juif, quoyque la ville soit fort grande, fort riche et fort peuplée.

Cependant je vous donne le bon soir et suis,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 17 octobre 1632<sup>1</sup>.

CX

À MONSIEUR AYCARD, ECUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Le messager du Castellet<sup>2</sup> n'a pas manqué de m'apporter vostre despesche du 19 avec un fagot de livres, la boëtte de M<sup>r</sup> d'Arcos, et le livre de Galilée dont je vous remercie trez humblement. J'ay envoyé, ce matin, à Paris le livre de Galilée<sup>3</sup> par l'ordinaire à un de mes amis qui me l'avoit demandé avec grande instance et ay baillé audict Messager le quart d'escu que vous luy aviés promis et que je ne plains pas puisqu'il est venu si à temps pour l'ordinaire. Il me faudra encore deux ou trois semblables livres de Galilée pour m'en pourvoir, et quelqu'autre curieux de mes amis. Je loue Dieu de tout mon cœur de la confirmation de M<sup>r</sup> d'Arcos en la grace du christianisme jusques à un point bien different des mauvais bruits qu'on en avoit voulu semer, puisque tant s'en faut qu'il se soit renié, comme calomnieusement on avoit controuvé<sup>4</sup>, il a fait un si beau livre pour la deffence de la Foy chres-

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 22 v°. Aix, registre I, fol. 251. — Le document n'a pas été reproduit dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens où l'on ne trouve que deux lettres à Aycard de l'année 1632.

<sup>2</sup> Le Castellet est une commune du Var, à 20 kilomètres de Toulon.

<sup>3</sup> *Dialogo supra i duo sistemi del mondo*, etc. (Florence, 1632, in-4°).

<sup>4</sup> Le bruit n'était que trop vrai, et la ca-



tienne contre les impugnations des Mahometans<sup>1</sup>, laquelle je suis resolu d'envoyer à Rome, si vous le trouvéz bon, pour la faire imprimer sur une occasion qui s'est présentée depuis peu d'un livre composé contre la Religion chrestienne, auquel on a fait une trez belle responce qui a esté imprimée tout fraichement, et à laquelle il faut joindre celle de M<sup>r</sup> d'Arcos à qui j'envoyeray par vostre barque de Tunis celle que je viens de recevoir de Rome, en attendant de luy pouvoir envoyer la version de l'Alcoran qu'il me demande. Cependant je luy envoyeray un petit fragment de l'Alcoran concernant la vie du patriarche Joseph, et le livre que j'ay recéu fraichement de Rome quasi sur le mesme sujet que celui qu'il a composé contre le Mahometisme.

J'ay desja escrit pour luy faire venir deux globes de la façon qu'il les desire, mais il y faudra un peu de temps. Je fairay chercher, s'il se peult trouver icy quelque gentil reveille matin. En un besoin nous en fairions venir un de Paris, car d'en faire faire icy un exprès, il faudroit trop attendre. J'ay souvent esprouvé de porter des reveille matins, mais je n'en ay point trouvé l'usage guere asseuré, parceque le reveille matin arreste le cours des heures, et faudroit sçavoir si M<sup>r</sup> d'Arcos desire qu'il soit bien petit, ou d'une moyenne grandeur, et s'il veut que la boëtte soit guere enrichie, sur quoy j'attendray les ordres qu'il vous plaira m'ordonner.

Cependant je n'ay voulu manquer de vous accuser la reception de tout ce dont vous aviés chargé ce Messenger, ayant trouvé parmi les medailles deux ou trois petites bien curieuses, et pris un grand plaisir de voir que le s<sup>r</sup> d'Arcos aye traduit en italien sa politique, laquelle j'envoyeray à Mgr. le cardinal Barberin, croyant qu'il trouvera fort bien qu'elle soit imprimée dans Rome.

Quant à l'Évangile arabe, il a esté autrefois imprimé à Rome. J'en ay un exemplaire bien entier, mais je n'en suis pas moins redevable

lonnie dont se plaint Peiresc étoit tout au plus une médisance. Voir la lettre suivante.

<sup>1</sup> Rappelons qu'il a été question plus

haut (lettre à Thomas d'Arcos) de cet ouvrage sur lequel on peut aussi voir le fascicule XV des *Correspondants de Peiresc*.

à M<sup>r</sup> d'Arcos, et par conséquent, à vous, Monsieur, de tant de faveurs que je reçois de luy à vostre occasion, sur quoy je finiray demeurant, Monsieur,

vostre, etc.<sup>1</sup>

A Aix, ce 21 novembre 1632.

CXI

À MONS<sup>rs</sup> AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay aujourd'huy receu une lettre du s<sup>r</sup> d'Arcos du 25 novembre<sup>2</sup>, par le s<sup>r</sup> Claude Martin, cy-devant chancelier du vice-consul à Thunis, que ledit s<sup>r</sup> d'Arcos me recommande particulièrement, lequel m'a assuré, comme d'une chose indubitable, que plus de six mois y a, ledit s<sup>r</sup> d'Arcos s'est renié et a pris le Turban Turquesque et maison droicte avec pension ou assignation certaine de la part du Vice-Roy de Thunis, dont j'ay esté si scandalisé que je ne sçaurois exprimer le juste sentiment de déplaisir que j'en ay. On luy a imposé le nom de Hosman; et parcequ'il n'est pas jeune on l'appelle Bab-Hosman, comme nous disons Sem Peire. Toutesfois il signe encore la lettre qu'il m'escript de son vieil nom d'Arcos sans y adjoûter celluy de Thomas dont il avoit accoustumé d'uzer. Il m'escript que le porteur de sa lettre me dira les nouvelles de ce pays-là, sans rien exprimer de son changement de condition. Il y a neantmoins un petit mot en passant qui semble se pouvoir interpreter en ce mauvais sens-là, puisque c'est à la suite tant de cez mauvais bruits que nous avons desja appris, que des nouvelles du pais, pour lesquelles il me renvoye au porteur de sa lettre, me faisant de belles offres de son service *en quelque estat qu'il se trouve*; ce qui semble presupposer qu'il ne soit plus en celuy qu'il souloit estre. Enfin cest honneste homme m'a assuré qu'il estoit fort familier chez luy

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 24.  
Aix, registre I, fol. 253.

<sup>2</sup> On a imprimé 23 novembre dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens (p. 41).

depuis plus d'un an, et que ce pauvre vieillard ne fait quasi qu'estudier, mais qu'il n'a jamais eu le courage de luy dire quel pretexte ou quel subject il pouvoit avoir eu de faire ce changement. J'ay esté une bonne heure à contester avec cest honneste homme avant que j'aye peu croire ce qu'il me disoit et luy ay donné la torture cent fois sur ce subject jusques à ce qu'il m'en a tant dit de circonstances qu'il a fallu me rendre, entre lesquelles il n'a pas oublié de me dire qu'il l'avoit veu entrer dans la mosquée et que le Vice-Roy n'y entroit gueres sans luy; tellement que je suis ravi d'admiration de ce qu'il a voulu faire aprez ce changement, quand il m'a envoyé le livre que vous me fites tenir de sa part dernièrement pour la deffence de la loy chrestienne contre les Mahometans; mais cela sera cause que je le liray d'un bout à l'autre à mon premier loisir, ensemble la version italienne qu'il m'a envoyée de sa politique pour voir si j'y reconnoistrois rien qui puisse ressentir la mauvaise disposition où il estoit. Il me promest une coppie de son itineraire contenant une relation bien exacte tant de l'Ægypte que de toute l'Affrique, où c'est que je ne doute pas qu'il ne puisse avoir descouvert de trez rares singularitez qui estoient desja attendues en bonne devotion par des plus curieux de Paris, auxquels j'en avois donné des nouvelles à l'advance. Je me trouve un peu empesché en la forme de luy escrire par cy aprez, et encore plus à me resoudre, si je dois dissimuler ceste nouvelle et si j'en puis pretendre cause d'ignorance, puisque le porteur de sa lettre n'avoit charge de me dire autres nouvelles que celle-là; car en toute façon je pense qu'il vaille mieux luy escrire que de m'en abstenir pour mille bons respects<sup>1</sup>. Je seray pourtant bien ayse que vous m'en disiez vostre advis, s'il vous plaict.

Mr de Gastines<sup>2</sup> m'apprend qu'il luy a envoyé de ma part dans la dernière barque partie de Marseille pour Thunis une canavette de muscat avec une quantité de prunes de Brignolle, de raisins de Damas

<sup>1</sup> Fauris de Saint-Vincens a cru devoir changer mille *bons respects* en mille *bonnes raisons*.

<sup>2</sup> *Gastines* est devenu *Gatines* sous la plume de Fauris de Saint-Vincens (p. 44).

et autres petits rafraichissemens en mon nom, dont je luy ay fait le remboursement. Je viens de recevoir diverses lettres de Marseille en confirmation de ce mauvais advis de ce changement du sieur d'Arcos, et entr'autres de la part du s<sup>r</sup> Martin, prieur de Saint-Victor, qui me demande une lettre de faveur à iceluy pour la rançon de son neveu Lourco. Un autre m'escrit que cest homme est tenu pour Turc entre les Turcs, pour juif entre les juifs, et pour chrestien entre les chrestiens; ou pour ne sçavoir qu'est ce qu'il est ou qu'il doibt estre; en quoy je le plains grandement<sup>1</sup>. Je viens de recevoir de la part de M<sup>r</sup> de Grenoble<sup>2</sup> une lettre pour M<sup>r</sup> de Tollon<sup>3</sup> à qui je vous prie de la faire tenir.

Je demeure tousjours,

Monsieur.

vostre, etc.

A Aix, ce 26 decembre 1632.

[P. S.] Monsieur,

J'ay appris par mon frere à son retour de Boysgency qu'en partant de là, il avoit laissé charge de vous faire tenir les dernieres nouvelles que nous avons receues la sepmaine passée. Elles sont arrivées celles cy beaucoup plus tard que de coustume dont j'ay esté marry pour n'avoir eu le moyen de les vous envoyer par un laquay que mon frere y a envoyé ce matin. Encore vous écris-je sans sçavoir s'il se trouvera commodité bien prompte de les vous faire tenir.

A Aix, ce 26 decembre 1632<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> F. de Saint-Vincens s'arrête là (p. 64)

<sup>2</sup> C'était Pierre Scarron, déjà plusieurs fois rencontré en nos tomes précédents.

<sup>3</sup> Auguste de Forbin (1628-1638).

<sup>4</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 25. Aix, registre I, fol. 255. En cette année, 1632 le 20 mars, Aycard avait écrit à Peiresc pour lui annoncer l'envoi d'un jeune

tigre «qui n'a rien d'affreux que le nom». Aycard, auquel ce tigre avait été donné par d'Arcos, prie Peiresc de recevoir «ce petit present» avec la même affection qu'il le lui offre. Il ajoute: «J'ay prié M<sup>r</sup> Ripert, fils du grammatic de ceste ville, qui en a esté le conducteur de Tunis icy, où il estoit esclave, d'accompagner l'animal jusques chez vous

J'oublois à vous dire que, cez jours passez, Mons<sup>r</sup> de Gastines estant memoratif de la priere que luy avois faicte lors de vostre voyage de Marseille et des plaintes que je luy faisois de n'avoir non plus que vous envoyé de ma part les rafraichissements que j'avois désiré envoyer audict sieur d'Arcos, il les luy envoya par la dernière barque partie de Marseille, etc.

Ne s'estant pas depuis trouvé de commodité de vous faire tenir ceste depesche, j'ay receu la vostre du 19<sup>e</sup> et vous remercie trez humblement du soing que vous daignez prendre p<sup>r</sup> les exemplaires du Galilée. J'ay aussy receu diverses lettres de Marseille en confirmation de ce mauvais avis<sup>1</sup>.

CXII

À MONS<sup>r</sup> AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay enfin recouvert le volume de l'Alcoran que le s<sup>r</sup> d'Arcos me demandoit avec tant d'instance, avec lequel sont joints tout plein d'autres beaux ouvrages contre la Religion de Mahomet, qui seront cause que j'y enverray plus volontiers le tout, que je n'eusse fait sans cela. C'est pourquoy quand vous trouverez commodité de le luy faire tenir seurement, je seray bien aise en estre adverti. Vous ne sçauriez croire la peine que j'ay eue de recouvrer ce livre, dont l'edition est perdue long temps y a, en sorte que les libraires n'ont pas de honte de le tenir à trente et quarante escus. J'ay recouvert par mesme moyen quelques autres petites pieces que j'enverray aussi à M<sup>r</sup> d'Arcos, jugeant qu'elles luy pourroient estre bien utiles, s'il y sçavoit faire son profit.

Pour le P. Theophile dont vous me demandez des nouvelles, je n'en ay point receu de plus fraisches que celles de son retour de Damas

pour vous le presenter. Il ne fait pas de mal aux chats et se plaist en leur compagnie. Pour les chiens, il les mange». Aycard assure encore que Ripert «gouverne aussi privement

cet animal qu'un chien.» (Carpentras, collection Peiresc, registre XIII, fol. 125.)

<sup>1</sup> L'avis du changement de religion de Th. d'Arcos.

dont je vous advertis incontinent. Je voudrois bien luy pouvoir escrire par quelque voye bien assurée, et luy pouvoir faire tenir quelque chose qu'il m'a demandé.

Je vous remercie de l'avis que vous me donnez de cez belles colonnes de marbre jaspré, dont il eusse fallu voir quelque petit eschantillon, ou morceau tiré de la mesme carriere et des mesmes veines, pour juger de la beauté plus ou moins grande des couleurs de ceste pierre, et pour reconnoistre par mesme moyen si le prix en estoit raisonnable ou non, mais je ne pense pas que l'avis vous puisse arriver à temps, et me doute bien que vostre ouvrier sera passé outre en Italie.

Je viens de recevoir une depesche de Seyde du P. Theophile en date du 5 de 9<sup>bre</sup> par laquelle il m'escrit les nouvelles dont vous aurez la copie cy jointe, et y adjouste qu'il avoit laissé M<sup>r</sup> vostre nepveu à Damas, où il s'estoit chargé de prendre garde à la caravane qu'on y attendoit du país du Mogol, pour voir d'en retenir quelques choses bien curieuses pour mon compte. Je pense que pour luy il aura fait le voyage de Jerusalem.

Je vous prie de me faire venir de Ligourne un nouveau livret en latin fait à Pise contre le s<sup>r</sup> Galilée<sup>1</sup> et de me faire voir une feuille du livre dudict s<sup>r</sup> Galilée suivant le memoire cy joint qui a esté tournée sens dessus dessous en l'imprimant, ce qui est incommode d'aller chercher les suites du discours loin de leur place, et aprez reculer, attendu que j'escris et brouille volontiers dans mes livres, et que je suis curieux de les faire bien relier<sup>2</sup>. Je demeure tousjours,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 1 febvrier 1633<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Il s'agit là de l'ouvrage intitulé: *C. Berigardi Dubitationes in dialogum Galilei* (1632, in-4°), déjà mentionné dans notre tome II, p. 458 (avec note fournie par M. Favaro. Cf. *Bibliographia Galileiana* par A. Favaro (Rome, 1896, in-8°, n° 129), bibliographie qui forme le tome XVI du recueil intitulé: *Indici e Cataloghi*).

<sup>2</sup> Peiresc nous révèle là deux de ses goûts favoris, le goût d'inscrire ses observations sur les marges de ses livres et le goût de faire splendidement relier lesdits livres.

<sup>3</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 261. Aix, reg. I, fol. 263. La lettre ne figure pas dans le recueil de F. de Saint-Vincens.

CXIII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay à ce matin receu vostre lettre du 20<sup>e</sup> par vostre messager ordinaire tout à propos pour le charger de ma despesche pour M<sup>r</sup> d'Arcos en laquelle je n'avois peu travailler plustost que ceste aprez dinée ayant eu trop d'autres affaires sur des bras dont je ne pouvois me dispenser, lesquelles m'ont tenu jusques à ce jourd'huy à mydy depuis 4 ou 5 jours, tellement que si la barque n'estoit poinct partie, j'aurois bien esté heureux à rencontrer la commodité si opportune à faire tenir ma despesche tout à l'heure que je l'aurois peu faire. Vous verrez en quels termes je luy escriis n'ayant pas creu de luy vouloir parler en termes trop descouverts sur son changement, ne de le devoir aussi dissimuler tout à fait, puisque ce Martin qu'il m'avoit recommandé avoit charge expresse de m'en advertir; mais s'il le veut entendre il ne lairra pas d'avoir de quoy connoistre que ce que je luy veux dire est beaucoup plus que ce que je luy dis, et que dans les deux petits livres que je luy envoie outre ceux qu'il avoit demandez, il a de quoy pour le guider et ramener à son devoir par un bien honorable moyen; je ne luy ay poinct voulu parler de la dedicace de son livre, parcé qu'en l'estat qu'il est, ce seroit une trop grande mocquerie de luy faire dedier un livre à un cardinal nepveu du Pape.

J'ay voulu visiter les livres qu'il a composez et ay trouvé qu'il dit des bonnes choses pour le Christianisme, mais qu'il ne dit rien contre le Mahometisme qui soit de consideration. En ses Politiques il touche

Tel est le début de la lettre dans les minutes de l'Inguimbertaine. On lit dans la copie de la Méjanes reproduite par F. de Saint-Vincens (p. 57): «Monsieur, je vous envoie ma despesche pour M. d'Arcos, en

laquelle je n'avois peu travailler plustost. » (Tout le reste est supprimé.)  
F. de Saint-Vincens a rajeuni le mot, imprimant *laissera*.

quelque mode de la religion du prince et du choix des ecclésiastiques; mais il n'y exprime rien qui ne se puisse appliquer au Mahometisme quasi aussi bien qu'au Christianisme; en somme ce pauvre homme s'est laissé gaster tout à fait à mon advis, de quoy je ne m'estonne pas s'il s'est abandonné, comme l'on vous a dit, à ceste Morisque; car on pert facilement son sens à cest exercice là, comme les plus jeunes l'esprouvent assez frequemment, et à plus forte raison les vieillards comme luy dont je suis bien marry. Mais puisque il n'a sceu faire son profit des visites qu'il avoit eues de Dieu, ce sera à luy d'en respondre. Il trouvera tout plein de traités imprimés conjointement avec l'Alcoran où il se verra laver la teste de bonne sorte, et s'il n'en fait son profit ce sera son dan. Cependant je ne sçay comme je me suis dispensé de luy escrire de toutes les particularitez tant des livres que d'autres choses que je luy ay touchées, sur quoy il auroit prou bon moyen de nous ayder s'il vouloit employer le credit qu'il a envers cez Mores et les gouverneurs du país. Il faudra attendre sa responce, suyvant laquelle nous verrons en quels termes nous pourrons demeurer avec luy.

Le P. Sacqui<sup>1</sup> a esté à Marseille où il a laissé quelques lettres pour moy de M<sup>r</sup> Menestrier seulement qui m'ont esté envoyées par le Provincial comme les vases qu'il avoit envoyés de Cannes à M. Truillier<sup>2</sup> et m'a-t-on dit qu'il est retourné du costé de Milan vers le General de son ordre. M. Menestrier n'avoit pas encore recouvré ses hardes du Lazarettone<sup>3</sup>, par consequent mes lettres, et autres choses dont il s'estoit chargé icy, hors les lettres du cardinal de Barberin qui avoient esté plus privilegiées que les autres.

Je vous envoie de la marchandise nouvellement imprimée en ceste ville. Je pense que mon frere vous aura envoyé de Boisgency ce que

Un correspondant de Peiresc que nous avons déjà souvent mentionné et que nous retrouverons encore dans le volume consacré aux personnages dont le nom commence par la lettre S.

On a imprimé *Truillès* dans le recueil de F. de Saint-Vincens (p. 59). F. de Saint-Vincens a adopté la forme *Lazaret* que l'on trouve déjà dans la copie Méjanès.



j'avois receu par le dernier ordinaire, n'ayant rien appris depuis si ce n'est que Mons<sup>r</sup> le Garde des Seaux Segulier a osté les droits nouvellement imposez sur les seaux des petites chancelleries, et declaré qu'il vouloit oster pareillement l'augmentation establee sur le grand seau tout aussitost qu'il aura trouvé des fonds pour les gages des officiers assignés sur cest augment. Aucuns adjoustent que Madame de Montmorency est enceinte de huit mois, et que le sieur Ranchin, son medecin<sup>1</sup>, l'a ainsi asseuré, mais je ne le crois point encore. Un parent de M. Servien a asseuré que le bruiet qu'on en avoit fait courir estoit faux, et que M. le Cardinal avoit dit tout haut que M. Servien<sup>2</sup> estoit mieux que jamais prez du Roy, sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 23 mars 1633<sup>3</sup>.

CXIV

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Ce mot sera pour accompagner les advis du dernier ordinaire qui seront cy jointz et vous dire que M<sup>r</sup> de Gastines m'a envoyé<sup>4</sup> une couffe<sup>5</sup> de dattes de la part de M<sup>r</sup> d'Arcos venue par une barque de

<sup>1</sup> Le fameux François Ranchin, mort à Montpellier, sa ville natale, en l'année 1641, auteur d'un *Traité de la peste* (1621).

<sup>2</sup> Abel Servien, marquis de Sablé, ne fut disgracié qu'en février 1636.

<sup>3</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 28 v<sup>o</sup>. Aix, registre I, fol. 273.

<sup>4</sup> Dans la copie de la Méjanas, comme dans le recueil de F. de Saint-Vincens (p. 60), on a ainsi transformé cette première phrase : « On m'a envoyé de Marseille une couffe de dattes de la part de M. d'Arcos. »

<sup>5</sup> F. de Saint-Vincens a cru devoir expliquer (note de la page 60) que l'on appelle *couffe*, en Provence et dans le Levant, une espèce de grande corbeille ou enveloppe faite de feuilles de cannes entrelacées ou de cordes. Notre plus récent et meilleur *Dictionnaire*, celui de MM. Darmesteter, Hatzfeld et Thomas, rapproche le mot *couffe* du mot *coffin*, emprunté du latin *cophinus*, panier. En Algérie, comme j'ai pu le constater en témoin auriculaire, on ne dit ni *couffe* ni *coffin*, mais seulement *couffin*.

Thunis sans aucune lettre pour moy, mais il me mande qu'il y avoit quelque autre chose pour vous et possible que s'il m'a escrit ce sera soubz vostre enveloppe. Cependant il m'a fait voir une lettre que ledit sieur d'Arcos luy escrit du 15 mars, où il le charge de me faire ses recommandations, et de me dire que dans deux mois il achèvera certaine œuvre pour m'envoyer, à quoy possible il se sera rapporté sans m'escire. Il dit aussi qu'il y a dans la couffe deux lampes de terre que je n'ay pas encore veues tant j'ay esté surchargé<sup>1</sup>.

Je receus hier vostre despesche par le solliciteur de vostre ville du 2 de ce mois avec les curieuses relations imprimées à Venise et celles d'Amsterdam dont je vous remercie trez humblement aussi bien que des gazettes manuscrites et encore plus de la lettre de M<sup>r</sup> d'Arcos que je vous envoie avec lesdictes gazettes, n'ayant encore peu lire les doctes relations tant du baptesme du fils de l'Ambassadeur que la mise en possession<sup>2</sup> du cardinal Cornaro en la charge de patriarche, lequel cardinal j'ay autrefois congneu bien familièrement, tandis que nous estions aux estudes à Padoue quasi d'un mesme aage, mais je n'ay pas sceu cultiver et entretenir les habitudes que j'avois avec luy, comme avec plusieurs autres<sup>3</sup>.

M<sup>r</sup> de Gastines m'a envoyé de Marseille une autre lettre que luy escript M<sup>r</sup> d'Arcos du 23 mars et un volume pour moy venu sur la barque de [*nom qui n'a pu être lu*;] où il le charge de me faire<sup>4</sup> des

<sup>1</sup> Dans la copie de la Méjanes, comme dans le recueil de F. de Saint-Vincens, on a abrégé tout le paragraphe, mais on y a ajouté le *post-scriptum* de la lettre et on a ainsi modifié cette phrase : « Deux lampes de terre qui sont fort jolies. . . » Suit la description des deux lampes telle qu'on la trouve à la fin de la présente lettre.

<sup>2</sup> Les premières lignes de ce paragraphe ont disparu dans les copies de la Méjanes et du recueil de F. de Saint-Vincens : elles ont fait place à cette simple phrase : « Je vous remercie de la relation que vous m'avez

envoyée de la mise en possession du cardinal Cornaro. . . »

<sup>3</sup> Frédéric Cornaro appartenait à la famille de Catherine, la fameuse reine de Chypre. Né à Venise en 1576, il fut d'abord évêque de Bergame, puis de Padoue, et devint, en 1632, patriarche de Venise. Il fonda, le 25 novembre (jour de Sainte-Catherine) 1599, l'Académie de Padoue.

<sup>4</sup> Cette phrase a été ainsi modifiée dans les deux textes déjà indiqués : « J'oubliois aussi de vous dire que le sieur d'Arcos m'a aussi envoyé un livre imprimé en Espagne,

compliments d'importance de sa part sur son changement d'habit, et pour me semondre de ne pas laisser les habitudes que j'avois avec luy, si non pour tous sujets, au moins pour ceux qui vont *in inconvertendo*. On ne me laisse pas respirer. J'attends en bonne devotion de vous si mes lettres et derniers pacquets de lettres seront arrivez à temps avant le partement de la barque de la Sayne, ce que je desirerois bien et encore plus de vous pouvoir rendre quelques bonnes preuves de mon humble service, comme,

Monsieur, de votre part, et de la part de Monsieur de la Roche-Aix, ce 3. avril 1633.

J'ay depuis veu les deux lampes que j'ay trouvées fort jolies, principalement l'une qui est chrestienne avec le *Signum Salutare* ou le chiffre du *Krist*; et l'autre ne laissé pas d'estre assez curieuse en ses ornements fort extraordinaires<sup>1</sup>.

et qu'il ajoute dans une apostille à la lettre du sieur de Gastines, de me faire des compliments d'importance. . . »

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 30, registre I, fol. 25. En ce registre, comme dans le recueil de F. de Saint-Vincens, on a donné à la présente lettre la date du 6 avril, parce que l'on a réuni les deux lettres du 3 et du 6. J'extrait quelques lignes de la lettre qui, dans les Minutes de l'Inguimbertaine (A, fol. 30), porte cette dernière date : . . . Me mande M<sup>r</sup> de Gastines que dans le 15 de ce mois il se prepare un autre bateau pour Thunis par lequel je tascheray de luy escrire [à d'Arcos] estant bien ayse que vous luy ayez envoyé le fagot de livres que je vous avois adressé, lequel je crains néanmoins n'estre pas sitost arrivé à cause des vents marins qui ont réigné durant un si long temps. Je luy avois escript si precipitamment que j'avois oublyé de luy faire

mention par ceste despesche des provisions et rafraichissements dont il vous parle que M<sup>r</sup> de Gastines luy avoit envoyé de ma part, de sorte qu'il demeurera du tout en peine de ce costé là jusqu'à ce qu'il puisse recevoir une autre despesche posterieure que j'avois faite assez à temps pour pouvoir aller par la mesme barque qui porta les livres, si M<sup>r</sup> Fredeau qui s'en estoit chargé fusse party d'icy, comme il avoit dict, la veille de Pasques, croyant que vous l'aurez receue à tout le moins à ceste heure icy et que vous la pourriez envoyer par ceste barque de M<sup>r</sup> de Gastines, si vous n'avez eu de plus prompte commodité. Je vous ay envoyé tous les advis des derniers ordinaires à mesure que les commoditez se sont presentées, lesquelles nous n'avons pas quand nous voulons, et avois chargé mon homme de vous envoyer non seulement les gazettes de Paris, mais aussy les editions qui s'en

CXV

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay esté bien aysé d'apprendre aujourd'huy par vostre lettre que vous aviez reçu ma seconde despesche à M<sup>r</sup> d'Arcos bien que trop tard pour l'envoyer par la barque de Seyne et que j'aye si bien rencontré de m'adresser audict sieur d'Arcos<sup>1</sup> pour les particularitez de la musique que vous avez veue, puisqu'il est grand organiste, vous assurant<sup>2</sup> qu'il n'en sçauroit pas donner de preuves plus capables de paroistre en bon lieu que fera celle là, tant dans Rome que dans Paris, où il y a deux personnes qui travaillent à l'examen de la musique ancienne desquels on se promet des merveilles en ceste matière<sup>3</sup>. Il faudra voir sy la barque dont parle M<sup>r</sup> de Gastines pourra bientost partir<sup>4</sup>. Cependant je verray si je ne pourrois point prendre le loysir de luy en escrire encore une troisieme fois [à d'Arcos] sur le subject des lettres qu'il a escriptes ce mois de mars tant à vous qu'à M<sup>r</sup> de Gastines. Je vous envoie la Gazette et l'ordinaire d'aujourd'huy avec ce que nous avons eu de nouvelles, à quoy d'autres adjoustent la deffaveur tant de

contrefont aulcunes fois icy, quand il y a moyen d'en avoir à temps pour les joindre à voz paquets. C'est pourquoy il n'est pas de besoing de vous mettre en peine de les renvoyer. J'oublyois de vous accuser la reception d'une despesche vostre posterieure, que j'avois neantmoins receue auparavant de vostre solliciteur, vous remerciant de tant de soing que vous avez de m'obliger et vous priant de m'excuser si je ne m'acquie mieux de mon devoir à ce coup, estant pressé d'aller au Palais aultant comme je suis tenu d'estre toute ma vie, Monsieur, vostre, etc.

VII.

<sup>1</sup> Dans la copie de la Méjanes et dans le recueil de F. de Saint-Vincens on a ainsi abrégé cette phrase : « Vous me mandés que j'ay bien rencontré de m'adresser au s<sup>r</sup> d'Arcos . . . ». On a attribué, de part et d'autre, le paragraphe à une lettre du 6 avril, laquelle se compose de fragments de plusieurs lettres.

<sup>2</sup> Et non : *je vous assure*, comme l'a imprimé (p. 62) F. de Saint-Vincens.

<sup>3</sup> Ces deux personnes étaient J.-B. Doni, à Rome, et le P. Mersenne, à Paris.

<sup>4</sup> Le secrétaire de Peiresc a écrit : *partist*.

Madame de Montbazon<sup>1</sup> que de Mons<sup>r</sup> de Lyancourt<sup>2</sup>, et que Monsieur de Nismes<sup>3</sup> a eu son abolition adressée au parlement de Toulouze avec descharge de la presante action personnelle et restablissement en ses honneurs biens et benefices excepté l'Evesché de Nismes. Les lettres sont dattées du mois de febvrier à l'instance et respontion<sup>4</sup> de Mons<sup>r</sup> de Toiras, son frere, sur quoy je finiray demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 9 avril 1633<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Sur Marie de Bretagne, femme de Hercule de Rohan, duc de Montbazon, il faut citer, au xvii<sup>e</sup> siècle, les *Historiettes* de Tallement de Réaux (t. IV, p. 478), et, au xix<sup>e</sup>, Victor Cousin (*La Jeunesse de Madame de Longueville*).

<sup>2</sup> Sur Roger du Plessis, duc de Liancourt, voir le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>3</sup> Sur Claude de Saint-Bonnet, évêque de Nîmes, et sur son frère, Jean de Saint-Bonnet, maréchal de Toiras, voir le recueil Peirese-Dupuy.

<sup>4</sup> Garantie, caution.

<sup>5</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 30.

Dans une lettre du 23 avril (Carpentras, A, f<sup>o</sup> 30 v<sup>o</sup>), on lit : « Je n'ay point encore peu escrire à Mons<sup>r</sup> Darcos à mon grand regret car je le voulois prier de m'envoyer un Memoire des Poids et des Mesures du païs où il est, et du rapport qu'elles ont avec celles de la Chrestienté; mais je desirois principalement avoir les noms propres de chacune piece tant des poids que des mesures en la langue

Arabesque et Turquesque, avec l'Étymologie de chaque nom telle qui s'en peut reconnoistre à peu prez par les personnes intelligentes en ceste langue. Quand mesme il y auroit moyen de faire un inventaire des vases de differente forme et grosseur, selon la diversité de leurs noms et de leurs usages je ne serois pas moins curieux de les voir. Si avant que j'aye commodité de luy escrire vous en rencontriez quelqu'une, il n'y auroit pas de danger quand vous luy en feriez la prière en avance, affin que ma lettre le trovast plus disposé à me rendre la response que j'en puis attendre. » Dans la copie de la Méjanes et dans l'imprimé de F. de Saint-Vincens (p. 62), on a ainsi altéré le sens de la première phrase : « J'ay oublié d'escrire à M<sup>r</sup> d'Arcos pour le prier de m'envoyer un memoire. . . ». On a rattaché, dans ces deux recueils, le fragment que l'on vient de lire à la lettre du 6 avril, lettre à la formation de laquelle ont concouru quatre divers documents.

## CXVI

À MONS<sup>r</sup> AYCARD, ECUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Votre Messenger m'a apporté votre dernière despesche avec le petit livre contre le Galilée, dont je vous remercie, et dont j'eusse bien voulu que vos respondants eussent envoyé deux ou trois exemplaires d'abord, car j'eusse esté bien ayse d'en envoyer à Paris à ces M<sup>rs</sup> qui me font si bonne part des nouvelles du monde, et dont j'ay si peu d'occasion de me revancher en leur endroit.

J'ay eu advis que le pauvre Galilée ayant esté citté à Rome pour son livre, a esté retenu prisonnier à l'Inquisition. Dieu sçait quand il en sortira, bien qu'il l'eusse soumis à la censure des Inquisiteurs avant que le mettre sous la presse et tandis mesme qu'on l'imprimoit.

M<sup>r</sup> de Ventadour, en prenant le Gouvernement du Limosin, de feu M<sup>r</sup> de Schomberg, a remis au Roy la lieutenance du Languedoc, laquelle a esté divisée en quatre departements que le Roy a donnés l'un à M<sup>r</sup> le Comte de Tournon, l'autre à M<sup>r</sup> le Comte de Polignac, et à deux autres seigneurs du País dont j'ay oublié le nom.

M<sup>r</sup> de Longueville a finalement esté fait chevalier, s'estant trouvé en accomodement pour les rangs, à sçavoir que les trois Princes vinrent prester le serment et recevoir le collier de la main du Roy tous trois ensemble, M<sup>r</sup> de Longueville à main droite, M<sup>r</sup> le Comte d'Harcourt au mitan, et le Comte d'Alès à main gauche, de sorte que M<sup>r</sup> d'Harcourt qui estoit au mitan sembloit avoir la place la plus digne en marchant, mais M<sup>r</sup> de Longueville presta le serment seul pour tous trois, ce qui fut par aprez pratiqué entre les autres chevaliers, dont les Ducs vinrent tous en troupes, et l'un seul d'iceux fit le serment pour soy et pour tous les autres<sup>1</sup>; et les simples chevaliers vinrent de six en six

<sup>1</sup> Les divers personnages énumérés dans cette lettre figurent déjà dans le recueil Peiresc-Dupuy. J'économise les notes, tenant à faire entrer dans ce volume et les suivants

pour avoir plustost, dont il y a une relation que je ne puis vous envoyer de ce coup.

On dit que le Prince d'Orange avec son armée est à Vesel, qu'il s'en alloit assieger Rhimberque et Gueldres, et que le Duc d'Arshot n'avoit pas laissé de partir de Bruxelles pour la continuation du Traité de la Treve, que plusieurs ne laissoient pas de croire, et que les Espagnols abandonnoient librement Rhimberque et Gueldres comme ayants intention de les livrer par la tresve, bien qu'ils n'ayent en effect guere des moyens de le secourir.

Tenez moy tousjours, Monsieur,

pour vostre, etc.

A Aix, ce 29 may 1633<sup>1</sup>.

CXVII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Nous avons enfin eu des lettres du bon père Theophile Minuti, du 15 mars, de Seyde, et de 10 et 18 d'avril, de Damas, par la polacre du cappitaine Carrague<sup>2</sup> arrivée à Marseille, dès vendredy passé, sur laquelle il a chargé deux caisses de livres grecs Mss., que j'attends en grande impatience, et pour raison de quoy je luy ay bien de l'obligation, car il a bien souffert des incommoditez pour en venir à bout, et a bien couru des fortunes dont le discours seroit bien long<sup>3</sup> et ennuyeux à vous desduire. Car il fut volé par une barque du Martigues armée en guerre soubz la banniere de Malthe, où il n'y avoit que 27 per-

le plus grand nombre possible de documents et aimant bien mieux donner à lire la prose de l'auteur que celle de l'éditeur.

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 31 v°. Aix, reg. I, fol. 275. La présente lettre manque au recueil de F. de Saint-Vincens.

<sup>2</sup> Dans la copie de la Méjanes et dans le recueil de F. de Saint-Vincens (p. 63), on a supprimé le nom du *capitaine Carrague* et mis tout court : *Une polacre*.

<sup>3</sup> F. de Saint-Vincens a remplacé *bien long* par *trop long*.

sonnes<sup>1</sup>, un venitien, un maltois<sup>2</sup>, et le reste de Provençaux, dont le capitaine est, ce dict-on, de la Ciotat ou du Martigues mesmes, sans qu'il en aye peu apprendre le nom. Il estoit dans une barque toute chargée de mariniers chrestiens, grecs et maronites, et furent tous despouillez et laissez tous nudz en chemise sans rien pouvoir obtenir de ces volleurs, que son seul breviaire et mes memoires. Ces corsaires alloient de conserve avec un chevalier Castelnovo de Nisse ou Savoyard qui n'estoit pas loing du lieu de leur prinse. Ce pauvre Pere est fort piqué de ceste inhumanité, et si je pouvois sçavoir le nom de ce cappitaine, je tascherois de luy en faire faire la raison, comme je le desire avec passion. Il dict qu'on attendoit d'heure à autre à Damas la caravane de Bagadet et du Mogol, laquelle estoit arrestée à deux journées de là par les Arabes, estant composée de 3,900 chameaux tant seulement, qui est bien peu de chose au prix de celle de La Mecque qui devoit partir dans huit jours, composée de cinquante mil hommes ou de celle du Caire encore plus grande qui devoit partir en mesme temps. Il se loue grandement du bon accueil et caresses de Monsieur vostre nepveu<sup>3</sup> qui avoit bien envie de faire le voyage de Perse, ce dit-il, auquel cas luy l'accompagneroit trez volontiers, sur l'occasion du passage de deux jeunes hommes fort curieux qu'il avoit congneus en Constantinople et qui luy promettent d'attendre qu'il aye response tant de vostre part que de la mienne, sans lesquelles ils n'oseroient pas s'en estre dispensés pour le respect et obeissance que vous doit

<sup>1</sup> Une faute d'impression (*ibid.*) a substitué le nombre *vingt* au nombre *vingt-sept*, qui est également donné par les textes de l'Inguibertine et de la Méjanes.

<sup>2</sup> Mot *rajeuni* (*ibid.*) et changé en *maltais*.

<sup>3</sup> Fauris de Saint-Vincens consacre (p. 65) cette note aux deux voyageurs, le neveu d'Aycard et le P. Minuti : « Deux personnes très recommandables par leur savoir. Le P. Théophile Minuti, minime, né à Bri-

gnolles, très bon antiquaire, qui, pendant toute sa vie, a recherché les livres hébreux, syriaques, arabes, cophites, très digne d'être l'ami de Peirese, dont il aidait les recherches, et dont il enrichissait le Musée; Salvator, célèbre médecin, dont la famille tient depuis plusieurs siècles un rang honorable dans le barreau, la médecine et les administrations. Cette famille est établie à Manosque et aux Mées, deux villes de la Haute-Provence ».



Monsieur vostre nepveu et pour la particuliere deference que ce bon Père veut rendre à mes conseils. Ce sera doncques à vous, Monsieur, de nous en dire, s'il vous plaist, vos sentimentz, car si vous y aviez de la repugnance, je m'accomoderay comme je doibz à vos bons advis et à vos intherestz. Ne pouvant vous dissimuler que je n'aye beaucoup de regret de prester mon consentement à un tel esloignement de ce bon Père et encore plus de Monsieur vostre nepveu, ayant les belles et bonnes parties que j'entendz estre en luy, tant pour la souveraine bonté de son naturel, que pour sa doctrine et grande experience en sa profession, qui me fait juger qu'il pourra tenir des premiers rangs en ce pais, s'il en veult continuer l'exercice à son retour, et dont je me prevaudrois en mon particulier possible plus que tout autre dans mes petites infirmités, sur lesquelles ce bon Pere me dit que M. Salvator a de trez rares secretz. Mais, d'autre part, quand je considere le tort que l'on faict aucunes fois, sans y penser, aux beaux espritz, quand on les empesche de vivre dans leur bienseance, j'y faictz un grand scrupule, ayant tousjours mesuré à mon aulne tous ceux que j'ay le plus aymez. Or, il est tout certain que si j'estois au lieu où ils sont, avec tant soit peu de santé et de moyens de faire ce voyage, rien du monde ne m'en scauroit empescher que l'obstacle ne fut quasi aussi fascheux que la perte de la vie. Il y a certainement des grandes fortunes à courir, mais les gentz qui ont de la prudence s'en garantissent plus facilement que l'on ne pense; et quand on n'a pas esprouvé de grandz malheurs, il semble qu'il soit loysible de se hazarder à quelque chose de plus et de s'en promettre tousjours meilleure issue.

Vous avez ouï parler du pelerinage de M. de Thou en Levant dont je taschay de le divertir tant qu'il me fut possible, et y employay le Pape mesme et le cardinal son nepveu; mais il n'y eut jamays de moyens de l'en desmouvoir, et quoyqu'il feusse de santé grandement fresle, n'a pas laissé, nonobstant toutes les difficultez et mauvaises rencontres et de mer et de terre, d'achever ses peregrinations jusques au Mont de Sināi, et, à son retour, a trouvé une charge de Maistre des Requestes et des plus honorables employs auprès du Roy, que

personne de son aage<sup>1</sup> et de sa profession y eusse jamais eu. Si j'eusse eu de semblables apprehensions ou feu mon père et feu mon oncle, on ne m'auroit jamais laissé faire les voyages que j'ay si heureusement faits non seulement en Italie, mais en Suisse et une partie de l'Allemagne, aux Pays-Bas et jusques en Angleterre, où j'ay plus appris que je n'eusse jamais sçeu faire dans la France, et d'où j'ay tiré mes plus grands et principaux avantages. C'est pourquoy, si vous me permettez de vous en dire mon advis librement, je suis obligé de vous dire que vous ferez une action genereuse et bien meritoire si vous donnez ceste permission à Monsieur vostre nepveu, et m'ose promettre que vous en aurez, un jour, une grande consolation, principalement si le R. P. Theophile est de la partie, lequel je tiens grandement fortuné, et ces sortes de fortunes sont communement contagieuses, comme disoit feu M. de Malherbe de la fortune du feu connestable Desdiguières<sup>2</sup>, et de tous ceux qui s'interessent à son service<sup>3</sup>. Enfin cela ne dependra meshuy que de vostre adveu ou desadveu, lequel attendant je vous rendray mille trez humbles graces du soing que vous avez daigné prendre de donner souvent de mes nouvelles au bon Pere Theophile par le moyen dudict sieur Salvator, vostre nepveu, sans lesquelles il eusse peu estre en peine de moy. Car je n'ay gueres sceu profiter des occasions de luy escrire, et des lettres que je luy ay escriptes il s'en est egaré quelques unes que je plains bien. Mais les vostres ont suppléé dont je vous suis infiniment redevable.

Au reste, l'on me fait grande feste des medailles que le sieur Salvator vous envoie et particulièrement de deux que le Pere Theophile reconnoissoit bien estre fort de mon goust, lesquelles avoient esté acheptées au poidz de l'or, dont je me promets bien que vous nous en octroyerés la veue sitost que vous les aurez receues, comme je vous en supplie, sur l'assurance qu'elles vous seront fidelement restituées,

<sup>1</sup> François-Auguste de Thou n'avait alors que vingt-six ans.

<sup>2</sup> F. de Saint-Vincens a imprimé (p. 68): *De Lesdiguières.*

<sup>3</sup> Connaissait-on ce mot de Malherbe que Peirese lui avait sans doute entendu dire, lui qui pendant plusieurs années vécut dans l'intimité du grand poète ?

comme de raison, aussitost que nous en aurons fixé les inscriptions et empreintes, si ainsy il nous est permis, ou à tout le moins les desseins. Je n'euz point de nouvelles de la Cour par l'ordinaire de la Sepmaine passée et par celuy cy je n'ay eu que le petit billet qui sera cy joint, avec les Gazettes que je vous envoie par mesme moyen et je demeuray,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 5 juin 1633<sup>1</sup>.

CXVIII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Depuis la despesche que je vous fis par le cappitaine Truelles sur les nouvelles que j'avois receues tant de la Cour que du Levant, j'ay receu un fort beau chat<sup>2</sup> que l'hoste du Pere Theophile m'a envoyé, de Seyde, avec lequel il avoit accouplé une fort belle chatte, mais, à ce que le patron Canaga nous<sup>3</sup> a voulu asseurer, la chatte tomba dans la mer avec un chien qu'il estimoit grandement, et dont il a bien plaint la perte, aussy bien que moy de ceste chatte, et d'autant que le bon Pere Theophile m'escrivoit dernièrement que je me souvinsse de vous faire part de la race de noz chats domestiques, et que je n'en ay point eu de si beau que celluy-cy, ny qui aye le poil plus

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 32. Aix, reg. I, fol. 259. La dernière phrase de cette lettre n'a pas été conservée dans les copies de la Méjanes et dans le recueil de F. de Saint-Vincens (p. 69).

<sup>2</sup> Ces deux premières lignes ne se retrouvent pas dans la copie de la Méjanes et dans le recueil de F. de Saint-Vincens. La

lettre ne commence dans les deux recueils qu'aux mots : *J'ay receu un fort beau chat*. On a, de plus, dans les deux recueils, réuni la lettre du 7 juin à celle du 5 en donnant au texte ainsi constitué cette dernière date.

<sup>3</sup> Le nom du patron a été éliminé dans les susdits recueils, comme il avait déjà été éliminé un peu plus haut.

delicat, ou qu'il soit mieux apprivoisé, je n'ay pas voulu manquer de le vous envoyer, estimant qu'il vous sera beaucoup mieux employé qu'à moy, et qu'il ne sçauroit estre mieux conservé que chez vous, estant bien marry de n'y avoir peu joindre la chatte dont on l'avoit accompagné.

Le Pere Theophile m'escript qu'il estoit arrivé à Damas un homme venant du païs du Mogol qui s'en alloit à Constantinople pour porter au Grand-Seigneur deux chatz tous blancz, masle et femelle, ayant le poil long comme des barbetz; si ceste race se pouvoit multiplier, ce seroit une belle chose<sup>1</sup>. Je ne sais si ce ne seroit point des onces que le Pere Theophile eusse prins pour des chatz, auquel cas ce ne seroit pas chose si rare<sup>2</sup>.

Voulant faire relier le livre que vous m'avez envoyé contre Galilée, il s'y est trouvé une feuille de trop que j'ay creu vous debvoir envoyer à ceste fin que si vous trouvez bon de la faire tenir à vos correspondantz de Ligourne, vous leur puissiez faire voir par mesme moyen que le libraire qui leur avoit vendu ce livre, n'en avoit pas examiné la perfection ou imperfection non plus que l'autre des Dialogues de Galilée, puisqu'il ne s'estoit pas apperceu qu'il manquoit une feuille en l'autre et qu'il y en avoit une de reste de celluy ci, ce qu'il eusse reconnu s'il eust prins la peine de le faire bien collationner à la manière accoustumée chez les libraires. Je seray marry de vous donner ceste peine, mais puisqu'il vous plaist, vous en ferez venir quelque autre exemplaire de ce mesme livre afin que j'en puisse faire part à mes amys, pourveu que vous me faciez sçavoir aussy les fraiz que vous y ferez et que vous trouviez bon que je vous en fasse indampniser, car sans cela vous m'osteriez la liberté de l'employ, vous assurant que je ne vous seray pas moins redevable du soing qu'il vous plaist de prendre pour moy et tout aultant que sy vous n'aviez point voulu recevoir de remboursement et ainsy ne doutant point de vostre bonne

<sup>1</sup> C'est ce que l'on peut appeler un cri du cœur.

<sup>2</sup> Dans la copie de la bibliothèque de la

Méjanès et dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens, la lettre s'arrête à ces derniers mots.

volonté et liberalité à l'endroit de celuy qui sera de tout le temps de sa vie,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce vii juin 1633<sup>1</sup>.

CXIX

À MONS<sup>r</sup> AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Depuis mes lettres escrites j'ay receu les deux caisses des livres grecs; l'une s'est trouvée avoir esté mouillée dans le navire, en sorte qu'il y en a quelques volumes fort endommagés, et quasi tous pourris, les autres mouillés et effacés en plusieurs endroits, non sans grande mortification mienne. Mais le pis est que le P. Theophile n'a pas esté si heureux que les autres fois à rencontrer à souhait des pieces rares; car la pluspart ce ne sont que Rituels pour l'usage des Eglises Grecques. Je suis pourtant bien aise de les avoir tels qu'ils sont et ne laisray pas d'en tirer quelque fruit, Dieu aydant, et d'en demeurer tousjours obligé grandement à ce bon Pere, principalement après tant de peine et d'incommoditez qu'il a rencontrées en ceste recherche<sup>2</sup>. Et j'ay esté si malheureux que les lettres que j'avois escrites à Seyde sont arrivées trop tard à Marseille dont je suis bien mortifié. Mais M<sup>r</sup> de Gastynes luy a envoyé de ma part deux ballots de papier qu'il m'avoit demandé et du drap pour son habit et son manteau, dont j'ay voulu vous donner advis parce que vous trouverez possible de commoditez de luy escrire plus tost que moy. Car, à ce que je vois par ses lettres, il a tousjours eu de mes lettres par vostre favorable entremise, dont je vous suis infiniment redevable.

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 32 v°.

<sup>2</sup> Dans la copie de la Bibliothèque de la Méjanès et dans le recueil de Fauris de Saint-

Vincens, page 71, on a supprimé le passage compris entre *recherche* et *infiniment redevable*.

Les deux medailles d'argent sont veritablement en caractere que l'on appelle Samaritain, et de celles que je ne fais pas de difficulté à payer au poids de l'or, mais je vous avoüe que j'ay esté un peu mortifié de ce que j'avois creu que ce feussent des medailles d'or effectivement, d'autant que je n'en ay point encore sceu voir de ce metal escrites en semblables caracteres. Il est vray que je ne vous en suis pourtant pas moins redevable. La medaille de cuivre, cottée pour Hebraïque, n'estoit que Grecque; et de fait il y a un visage de femme couronnée de tours, que les Hebreux n'y eussent pas souffert. Entre les autres j'en ay trouvé deux ou trois de bonne reserve, et une entre autres que j'estimerois bien si elle eust esté un peu mieux conservée; mais je n'ay osé vous rien renvoyer pour ne contrevenir à un ordre si exprès et si precis que le vostre, de peur que vous ne l'eussiez interpreté sinistrement, vous estant grandement obligé du tout, et specialement de ces deux d'argent dont j'avois veritablement des pareilles, mais elles avoient besoin du secours de celles cy, pour jouir plus à souhait de leur totale Inscription et de leur legitime proportion du poids pour la grosseur, car celle que j'avois estoit percée et diminuée de son poids.

Au reste, je ne vous suis pas moins redevable du consentement que vous avez presté à M. Salvator, vostre neveu, pour le voyage de Perse, que si la chose me concernoit en mon particulier, esperant que vous en aurez un jour de la consolation, Dieu aydant, et suis bien aise que luy en ayez escrit par ces navires : j'ay envoyé mes lettres à M. de Gastines avec des livres que j'envoie au P. Theophile.

Je suis encore un peu en doute des onces, parce que je ne pense pas que ce soit des animaux si rares en ce pais là qu'il fallut s'en mettre en peine de les apporter de si loin au Grand Seigneur, si ce n'est que ce soit quelque espece differente du commun. Je n'en ay jamais veu pour juger si elles ont un si long poil, comme celuy qu'il décrit à ces chats blancs et qu'il soit comme celuy de ces chiens barbets. Tant est que je ne suis pas marry que le chat vous ayt agréé, et espere de vous pourvoir un jour d'une femelle de mesme poil, marry du retardement

provenu de la presse qu'on m'a donnée pour en distribuer la race au loing<sup>1</sup>, à Rome et à Paris<sup>2</sup>.

Le pauvre P. Theophile se plaint tousjours fort d'avoir esté volé près de Chypre par des Provençaux. Un marinier de Frejus nommé Mions, qui estoit sur le navire du chevalier Castelnovo de Nice, a advoué à M<sup>r</sup> Lombard le vol, mais a dit qu'on avoit excepté le P. Minime Provençal, et qu'on luy avoit laissé 16 boucs d'huile, comme estant à luy, avec sa valise et papiers, ce qui n'est pas. Si vous en pouvez decouvrir quelque chose, vous me ferez grand plaisir de m'en advertir<sup>3</sup>.

J'oublois de vous dire que l'Inscription de la medaille Samaritaine n'est pas bien conforme à ce que ces marchands en ont dit à Monsieur vostre nepveu; car l'une porte l'inscription d'un demi-sicle, l'une n'est qu'une Drachme ou quart de sicle. Mais je ne laisse pas de les estimer grandement et pour leur qualité et pour le merite de la part dont elles viennent.

Le Galilée est sorti des prisons de l'Inquisition, après s'estre glorieusement purgé de la calomnie qu'on luy avoit imposée d'avoir changé quelque chose en son edition depuis l'approbation du maistre du Sacré Palais.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce xix juin 1633.

Un marchand de Marseille, nommé M<sup>r</sup> Magi<sup>4</sup>, vient de me dire qu'il a esté dix ans au Caire et y avoir veu une fois seulement un chat blanc au long poil de barbet, dont la queüe faisoit plus beau panache qu'aucun chien barbet qu'il eusse jamais veu, et que ce n'estoit point une Once, ains un vray chat par les oreilles, comme par le restant

<sup>1</sup> Par une singulière faute, on a substitué, dans la copie de la Méjanés et dans le recueil de F. de Saint-Vincens, p. 72, le mot *pays* au mot *loin*.

<sup>2</sup> Texte important pour l'histoire de l'acclimatation des chats d'Angora.

<sup>3</sup> Tout ce paragraphe a été sacrifié dans la copie de la Méjanés et dans le recueil de F. de Saint-Vincens.

<sup>4</sup> Ce marchand de Marseille, Magi ou Magy (Jean), figure déjà dans le tome VI, aux pages 657 et 698.

du corps, et mesme plus petit que les chats ordinaires, en sorte que ceux du P. Theophile pourroient bien estre de la mesme race<sup>1</sup>.

---

CXX

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Je receus hier vostre despesche du jour precedent, ensemble le livre de M<sup>r</sup> d'Arcos de l'Histoire du commencement du monde, et les deux cameleons bien conditionnez et en bon estat, dont je vous ay grande obligation, aussi bien qu'audict s<sup>r</sup> d'Arcos. J'avois autrefois veu un cameleon vivant de la couleur de l'un de ceux cy, un peu plus grosset seulement, mais ce n'estoit pas en temps que j'eusse la curiosité d'y faire des remarques, telles que j'espere faire ceux cy. C'est pourquoy je ne vous sçaurois dissimuler que M<sup>r</sup> d'Arcos et vous m'avez fait grand plaisir de me les envoyer, et la multiplicité y estoit necessaire pour en pouvoir mieux parler, chacun de ceux cy ayant une couleur de peau perpetuellement differente de l'autre, et plus constamment approchant l'une au verd, et l'autre au gris; encore que j'ay desja observé que le verd devient aucune fois grandement noir, bien qu'il retienne toujours de la verdure, comme l'autre a paru de gris plus brun et plus pasle une fois que autre; et sembloit mesme que la noirceur peut estre advenüe à ce verd, parceque je les avois exposez tous endormis à la fenestre, et en s'esveillants m'ayant veu vestu de noir, comme ils sont fort timides, il pouvoit avoir conceu ceste noirceur, ce que l'autre n'a pas fait, qui estoit plus hardi et plus agissant, mais en revanche parcequ'il y avoit de feuillage de vigne à ma fenestre, il a conceu quelque peu de verdure comme l'autre, et s'estant rassuré est devenu parfaitement verd sans aucune noirceur dans un petit quart d'heure, bien que je n'eusse bougé de la fenestre.

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 33 v°. Aix, registre I, fol. 277.



Au reste les Autheurs disoient qu'il ne fermoit jamais l'œil, mais j'ay bien esprouvé le contraire, et qu'ils dorment à yeux clos, et ayment à dormir suspendus ou aggraffez contre les branches de la cage, ce que les Autheurs n'avoient pas distinguéz quand ils les faisoient grimper sur les Arbrisseaux. C'est dommage que le verd a perdu un pied de ceux de derriere, mais c'est de longue main, soit que quelque autre animal le luy aye mangé, ou que cela soit ainsi arrivé par defaut de nature. Tant est que je voudrois bien apprendre de vous si les autres qui sont morts avoient retenu aucune couleur peu differente entre eux, et approchant de celle de ceux cy et particulierement si ceste femelle que vous avez fait eventrer, et où vous avez trouvé 15 œufs, estoit verte ou grise pour juger par là si ceste difference de couleur fairoit la difference du sexe, ou bien si c'est une difference commune, comme entre les chevaux et les chiens, les poules et autres qui ne se ressemblent qu'en la forme. Je voudrois sçavoir aussi bien si c'est à ceux cy que vous avez veu avaler des mouches ou à d'autres, et si c'estoit par hazard qu'il les avoient chasséez, ou bien si vous leur avez fait presenter. Si j'eusse veu ces œufs, je les aurois fait secher et conserver autant qu'il eut esté possible, et les aurois exposez à cez lunettes de longue veüe pour voir si dans le contenu y auroit aucunes vestiges de la forme de l'animal.

Il ne seroit pas inutile de sçavoir aussi combien de temps ils ont esté sur la Mer, dans quelle sorte de cage ou de corbeille on les avoit logez, si les morts ont resisté longtemps au mouvement de la Mer et incommodité du vent, si c'est pendant le gros froid qu'on sentit, cez jours passez, qu'ils se sont laissez mourir, ou par le temps de pluye, et choses semblables, m'estonnant que le s<sup>r</sup> d'Arcos n'ayt mandé quelque chose de ce qu'on pratique en ce país là pour les entretenir plus longuement en vie. Car je ne tiens point qu'ils vivent de l'air, quoy qu'on dise, si ce n'est durant l'hyver qu'ils dorment quasi incessamment comme les Tortües ou plusieurs autres animaux, et voudrois bien les avoir receus avant l'Esté, car nous eussions esté plus assurez de les gouverner quelque temps et de les voir agir selon leur instinct naturel.

Car pendant qu'ils ont accoustumé de dormir et se tenir cachez, je crains qu'il y aura bien de la peine de les sauver du froid, et peu de plaisir de ne les voir que dormir. Mais encore faut-il sçavoir bon gré de la communication que nous en avons, de laquelle nous apprendrons tousjours, Dieu aydant, quelque chose de plus que ce que nous en sçavions, s'ils ne nous meurent bientost. Je leur veux faire faire une cage un peu plus grande, avec une taniere pour se cacher, s'ils veulent, et separement l'un de l'autre.

Depuis avoir escrit noz gents ont veu prendre et avaler des mouches à l'une de cez bestes, et particulièrement à celle qui est verte, et qui a le ventre plus enflé que l'autre. Je luy en ay veu avaler une, mais je n'y regardois pas quand elle l'a prise elle mesme, bien luy ay-je veu tirer une fois la langue pour en prendre une, mais elle luy a eschappé. Quant à l'autre, je l'ay veu ouvrir un peu la gueulle et avaler de l'air seulement avec autant d'effort que s'il eust avallé quelque corps plus solide. Il a le ventre fort vuide, et je me doute que ce soit un masle et que l'autre verd soit la femelle, et pleine d'œufs, comme celle qu'avez fait eventrer. Je me suis encore apperceu au jour que leur cuir noircit au soleil et que sur la peau qui couvre la prunelle de l'œil tant en l'un qu'en l'autre de cez animaux, il paroît des rayes qui forment une estoille, dont le trou de l'œil fait le centre.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 19 octobre 1633<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 37. Aix, registre I, fol. 283. Cette lettre n'a pas trouvé place dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens.

CXXI

À MONS<sup>r</sup> AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay pris grand plaisir de voir les petits œufs que vous avez conservez de ceste femelle de cameleon qui estoit morte sur la Mer, et voudrois bien que vous eussiez peu conserver les yeux d'icelle, pour les pouvoir envoyer à M<sup>r</sup> Saulmaise en Hollande, l'un des plus doctes hommes du siecle, et qui a le mieux décrit cet animal et mieux interpreté tout ce que les Autheurs anciens Grecs et Latins en avoient escrit<sup>1</sup>. Mais, comme ils avoient eu de la peine à bien exprimer le mouvement extraordinaire de ses yeux, qu'il est quasi impossible de comprendre, sans le voir sur la beste vive, il a pris un travail nompareil à concilier ce qu'ils en ont escrit, qui est neantmoins trez facile à entendre, quand on l'a veu comme nous. Je feray tout ce que je pourray pour les sauver, cet hyver, et si le froid les nous emporte, ma consolation sera d'en pouvoir incontinent faire faire une Anatomie fort exacte et specialement de l'œil, à cause de ses mouvemens qui sont si merveilleux, car il les tourne de toutes les façons imaginables. Je pensois trouver dans la relation de M<sup>r</sup> d'Arcos des remarques de cet animal plus particulieres que ce peu qui s'en trouve dans les livres; mais il n'en dit qu'un mot en passant fort succinctement et ne remarque sinon qu'ils prennent des mouches, ce que d'autres avoient desjà observé, de quoy je luy veux bien faire la guerre par mes premières lettres. Car, puisque cez animaux ne viennent pas de bien loin de Thunis, et qu'il y en doive avoir veu bien souvent, il estoit obligé de coter presentement les lieux où ils sont plus abondants, en quels arbres ils se plaisent de grimper et se tenir, en quels lieux ils se cachent l'hyver, comment on les en-

<sup>1</sup> Peiresc, dans les lettres à Saumaise qui seront publiées en ce recueil, entretient souvent le grand érudit de la question des caméléons. Pour les deux correspondants, c'était un sujet favori.

treient pour leur faire passer l'hyver principalement; car je crois bien que l'esté les mouches leur peuvent fournir de la pasture; en quels lieux on les tient et l'hyver et l'esté; si on les manie domestiquement ou non et choses semblables. Ce qu'il vous mande d'avoir trouvé 35 œufs dans le ventre d'une plus grosse femelle et qu'elle estoit de couleur verte est bien remarquable, encore plus ce qu'il ajoute que les femelles meurent lorsqu'elles frayent; ce qui merite bien d'estre verifié fort soigneusement, car il y a plusieurs animaux qui meurent en travail de part<sup>1</sup> par l'infirmité d'age ou faute de bon appareil. Estant certain que la plus part de ces bestes ont part de la nature des serpens et lezards, ne laissent de nourrir leurs petits après avoir couvé leurs œufs avec le souffle et la veüe, comme on dit d'aucuns, pour les esclorre; et ces femelles se trouvent toutes pleines en ceste saison qui vient sur l'hyver, auquel temps elles se cachent dans les cavernes qui lors sont chaudes et fort tempérées. Il ne faudroit pas trouver estrange que celles qui se trouvent depaisées et engainées dans une cage meurent, en faisant leurs œufs, faute de bon appareil, attendu mesme que cela vient sur le temps de leur jeune ou de leur abstinence et qu'il n'y a plus de mouches en l'air pour leur servir de pasture.

Quant à leur couleur, aprez les avoir bien examinés et avoir fait diverses experiences, j'ay trouvé qu'en les exposant à la fenestre à la veüe du ciel, ils noircissent l'un et l'autre et principalement au soleil, en sorte que le costé exposé au ciel et au soleil se noircit, demeurant l'autre costé en sa naturelle couleur verte ou grise assez long-temps, devant que le verd les gaigne tous deux comme il faut au grand soleil<sup>2</sup>, et aye esprouvé que la femelle verte conserve plustost le noir ou le brun que le masle gris. Quand ils dorment, si c'est au grand soleil, ils palissent grandement, et lors la femelle paroist de verd pasle meslé de grosses tasches jaulnes et le tout parsemé de mou-

<sup>1</sup> F. de Saint-Vincens a imprimé (p. 75): travail de *pond*.

<sup>2</sup> Cette phrase a été supprimée par le premier éditeur (p. 77) comme n'étant sans

doute pas assez claire, mais il fallait corriger la faute commise par le secrétaire de Peiresc, lequel secrétaire a remplacé le mot *verd* par l'incompréhensible mot *voir*.

chetures noires, comme le masle, en dormant, est d'un gris pasle, pareillement moucheté de noir; et, en commençant de le mettre à la fenestre avant que le soleil l'aye fait noircir, j'y ay veu aucunes fois des tasches vertes et jaulnes, mais si pasles, qu'à peine les peut on discerner, je ne sçay si ce n'est point par la presence de l'objet de la femelle ou des feuilles de vignes qui sont à ma fenestre. La bourse, qui renferme leurs yeux, est riollée en forme d'estoilles de six rayons noirs au masle, et verds à la femelle; toutefois il y a aucuns de ces rayons reffendus. Nous avons trouvé des excrements noirs, et noirs et jaulnes, sans sçavoir de qui c'est; mais je juge que ce soit plustost de la femelle que du masle, à cause que nous n'avons veu prendre des mouches qu'à elle, et que le masle semble avoir le ventre tout transparent et vuide, et possible a-t-il desjà commencé son abstinence hyvernale, n'ayant pas esté en nostre pouvoir de lui faire prendre des mouches, en les luy presentant, ny à la femelle, si non une seule fois, ce qui me fait bien apprehender de ne les pouvoir guere longtems garder en vie avec le froid qui s'est mis sus, ayant desjà passé non seulement des demy jours mais des jours entiers, sans se vouloir desnicher et esveiller tout-à-fait.

Si M<sup>r</sup> d'Arcos vous en a escrit aucunes autres particularitez, vous me fairez faveur de me faire transcrire tout ce qu'il vous en a dit; car j'estime qu'il ne faut rien negliger, non pas mesme les instructions qu'il pourroit avoir baillées aux mariniérs qui se sont chargez de la cage, s'il leur a dit de la tenir couverte ou non, et de leur presenter leur pasture de mouches ou non<sup>1</sup>, et de tenir ladite cage sous couverte ou à l'air, et de les deffendre du vent ou de les y exposer. Je sçauois volontiers encore à quel prix à peu prez se vendent lesdictes bestes à Thunis, si ce sont des gens de campagne qui les y apportent, ou bien des marchands curieux qui les fassent venir de plus loin. Je finis demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 25 octobre 1633<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Ce dernier membre de phrase a été omis dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens (p. 78). — <sup>2</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 38. Aix, registre I, fol. 287.

CXXII

À MONS<sup>r</sup> AYGARD, ECUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Je receus hier vostre depesche du 2 de ce mois où je feus bien aise d'apprendre les particularitez que vous m'escrivez des cameleons, mais je ne l'ay pas esté moins de gouverner aujourduy à disner le s<sup>r</sup> Barry qui en avoit esté le porteur, et qui estoit temoin oculaire du peu de soin qu'on en prend en ce país d'où ils viennent, et d'où veritablement je seray trez aysé d'en pouvoir avoir d'autres en saison plus propre à les conserver en vie; car pour ce peu de temps que j'ay tenu les deux qu'il vous avoit pleu m'envoyer, encore que l'un en soit desja mort depuis trois ou quatre jours, j'y ay fait de si jolies observations que pour rien du monde je ne voudrois en avoir manqué l'occasion. Le grand froid qu'il fit, cez jours passez, m'ayant emporté le plus gros de couleur grise, que nous tenions pour masle, et l'autre est bien affoibly, n'esperant pas de le garder guere davantage. Car il ne mange plus de mouches que nous ayions peu voir, comme l'autre n'en avoit point mangé depuis son arrivée, quoyqu'il semblast lors beaucoup plus vigoureux. Par malheur je ne me trouvay pas au lieu où il estoit quand il mourut, et le chyrurgien par qui j'en voulus faire faire la dissection ne se trouva pas non plus chez luy, et puis l'œil ne fut plus en estat d'estre anatomisé à mon grand regret. Mais je seray plus diligent à veiller si l'autre meurt, et à faire exactement observer tout ce qu'il se pourra discerner des parties tant de l'œil que de la langue, laquelle s'engage comme dans un fourreau attaché à la maschoire inferieure, et fairay pareillement voir s'ils n'ont point de pierrettes dans la cervelle comme les poissons, car ils ont le noir de l'ouverture de leur petite prunelle de l'œil bordé d'une couleur dorée comme les poissons, et mon homme dit que quand le masle voulut mourir il luy vit tourner sa prunelle, et montrer le blanc de son œil par ce petit trou au lieu de voir ce qui y paroît d'ordinaire, la bource des paupières couvrant tout le reste, la-

quelle est armée d'escaille ou de grains de sagrins comme le reste du corps de l'Animal, et est distingué par des rayes qui font exterieurement une espece d'estoille au centre de laquelle est le trou par où ils regardent; mais j'y ay trouvé en l'un et en l'autre Animal non seulement six rayons bien apparents, mais aucuns d'iceux se subdivisent et se fourchent en s'esloignant dudit trou, et fait qu'il y en paroît sept en d'aucuns et davantage en d'autres, mais il y a six meres racines en tous, et vous parlez de cinq raiz dont est composé la prunelle, ce dites vous que je n'entens pas si ce n'est cela ou quelqu'une autre chose que vous y ayiez descouvert en faisant faire une dissection, où vous dites avoir trouvé cinq rameaux aux nerfs optiques. Deux jours devant qu'il mourut mon homme trouva de l'urine dans la cage de la largeur d'un sol, sans que nous ayons sceu si c'estoit du masle ou de la femelle, ni si c'estoit veritablement de l'urine ou bien de l'humeur vomie par la bouche, ce qui presuposeroit en ces bestiolles plus de necessité de prendre des aliments reels tant du boire que du manger que l'on n'a voulu croire par le passé jusques icy.

Pour le changement de couleur que les anciens attribuoient à la timidité et peur de ces Animaux, je me suis bien assuré que c'est le sentiment de la chaleur qui les fait devenir noirs, non seulement quand on les expose au soleil, mais aussi quand on les expose au feu, comme la mesme chose nous fait rougir dans le premier sentiment de la chaleur vehemente, et si celuy qui me reste ne meurt sitost, je pense y descouvrir encore de choses curieuses car de jour à autre j'y fais de nouveaux progresz. Je voudrois une fois hazarder de les tenir à la cave, mais l'apprehension que l'odeur du vin ne leur fut nuisible m'empescha, et si depuis en avoir perdu un, il m'en fut resté encore plus d'un seul, j'en aurois volontiers fait l'essay pour la nuit principalement, et pour les journées trop froides et trop venteuses, car ce fut un jour du grand vent de bise qui me tua le masle.

Au reste j'ay esté bien fasché des mauvaises nouvelles de guerres civiles de Seyde, et ne seray bien en repos de mon esprit que je ne sçache qu'elles ayent esté finies et terminées par quelque paix ou vic-

toire stable et que M<sup>rs</sup> voz nepveux et le P. Theophile soient bien loin de là, et je demeure,

Monsieur, vostre, etc.

A Aix, ce 4 novembre 1633<sup>1</sup>.

## CXXIII

À MONS<sup>r</sup> AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

L'autre cameleon qui m'estoit resté est mort depuis jedy sur le tard, et sitost que j'en fus adverti j'en fis faire une Anatomie la plus exacte que je peus, non seulement de l'œil, mais aussi de la langue et de tous les intestins, où nous trouvâmes des merveilles si estranges, que ce me fut une grande consolation de ne l'avoir peu garder en vie plus longuement. La langue entre autres se trouva de plus d'un grand palme de longueur et faite comme un ameçon pour pescher à la ligne et en prendre les mouches. Aux yeux nous trouvâmes seulement quatre nerfs, mais ils estoient doubles avec des trochées ou poulies, de sorte qu'il y en avoit comme huit. Il est vray que, le jour nous manquant, je ne demeuray pas bien satisfait pleinement de ceste recherche là. C'estoit une femelle qui n'avoit que 13 œufz, chacun desquels estoit tout rempli, ce sembloit, de jaulne ou de moyeul sans aucune glaire, et pendoit tous comme une grappe de raisin attachez, ce sembloit, à un nerf, mais l'ayant regardé de plus prez, nous descouvrimus que c'estoit une vessie ou crespine si desliée qu'elle estoit quasi imperceptible, laquelle les enveloppoit et contenoit tous ensemble comme une matrice. Nous luy trouvâmes le fiel espandu aux parties nobles voisines, en sorte que nous jugeâmes que c'estoit cela qui luy pouvoit avoir causé la mort par la cholère ou le depit de se trouver enfermée dans une cage sans compagnie, car tant que le masle

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 38 v°. Aix, registre I, fol. 291. Cette lettre n'est pas dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens.



avoit vescu, on s'estoit apperceu que la femelle prenoit des mouches, mais depuis qu'il fut mort on ne luy en vit plus prendre, ce qui me fit juger que ne survivroit guères, aussi n'a ce esté que huit ou dix jours seulement. Je l'ay faict mettre dans de l'eau de vie deux ou trois fois du commencement, il se conservera ainsi dix ans et davantage.

Il se faisoit un livre de ceste relation. Le premier s'est corrompu à faute d'avoir esté en lieu assez dessechant, et toutesfoys il estoit en la gloriette d'un four et m'a bien trompé; car il sembloit qu'il n'eut que la peau et les os, si toutefoys on les peut nommer des os, car ce ne sont plustost que des cartilages un peu plus solides que les autres. S'il fust mort plus matin, ou que j'eusse creu qu'il deult mourir si tost, car il sembloit reavigator depuis le changement de temps, j'eusse faict commander de meilleure heure la dissection, pour y rechercher plus de notice de ce que la nature a mis en cet Animal, et particulièrement dans la teste poinctue comme elle est. Au reste, nous luy trouvâmes le cœur, le foy, le fiel, l'estomac, les poulmons comme aux autres Animaux; au lieu de reins il y avoit quatre petits morceaux de chair fort allongés, et ne sceusmes pas reconnoistre de ratte. Dans la nuit qui nous surprit les boyaux estoient encore pleins de matiere noire, les dents estoient fort proprement rangées, ce qui ne peut estre inutilement, et pour ne mascher que de l'air. Si jamais il m'en tombe d'autres en main, j'en profiteray mieux, Dieu aydant, pour juger de leur naturel et de leur vivre et pour reconnoistre en les perdant ce qui reste à esclaircir en leur Anatomie.

Cependant je vous ay une trez grande obligation de ce que j'ay appris en ceux-là par vostre moyen et de Mr d'Arcos, à qui j'en veux escrire, Dieu aydant, une relation plus particuliere, et qui l'oblige à suppleer ce qui s'en peut apprendre de plus utile et necessaire. Je demeure,  
Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 12 novembre 1633<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 39. Aix, registre I, fol. 293. La lettre n'a pas été insérée dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens.

## CXXIV

À MONS<sup>r</sup> AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay reçu votre depesche du dernier du passé avec la lettre de M<sup>r</sup> d'Arcos du mois de septembre, lequel m'oblige trop et a trop bonne opinion de moy; il me tardera que nous ayons commodité de luy escrire et de le remercier, comme je dois, de son honnesteté et des effets signalez qu'il m'en fait ressentir.

Nous avons veu icy, cez jours passez, le s<sup>r</sup> Fortet, secretaire de M<sup>r</sup> de Marcheville, revenant de Constantinople, pour aller en Cour de la part de son maistre, et l'avons gouverné un jour ou deux, avec grand plaisir d'entendre les judicieuses relations qu'il nous a faites de ce pais là; car c'est un esprit bien gentil. Il estoit present à ce grand incendie et dit qu'il n'y a point d'hyperbolle quand il se parle de trente mille maisons bruslées, assurant que le nombre en est encore plus grand<sup>1</sup>. Il est vray qu'en ce pais là on appelle maison quelque habitation que ce soit d'une famille; c'est pourquoy plusieurs simples boutiques et lieux fort bas sans estage superieur passent pour maisons, quand elles servent d'habitation à une famille. Il m'a dit que les Obelisques anciens n'ont pas esté bruslés à cause que le feu prit son chemin par le milieu de la Ville de long en long de deux lieues de France de largeur, laissant aux costés beaucoup de lieux d'importance exempts de ce ravage, auquel il ne s'est rien veu de pareil.

J'ay veu ez mains du s<sup>r</sup> Fortet un livret composé par un Mehemet Emin, fils de Sadredin, et traduit de la langue Turquesque en Italien par un Juif, dont je voudrois avoir peu envoyer copie au s<sup>r</sup> d'Arcos; car c'est une fidelle relation et desnombrement fait par commandement de l'un des Premiers Ministres de cet Empire là, de toutes les diffe-

<sup>1</sup> Il a été question de l'incendie de Constantinople, ainsi que de l'ambassadeur-comte de Marcheville, dans les tomes précédents.

rentes sectes de Mahometans qui sont espondües par le monde qu'ils tiennent toutes Heretiques et damnées, excepté celle de la Religion du Grand-Seigneur, où il y a de si estranges resveries qu'on ne sçauroit assez admirer la foiblesse de l'esprit humain de pouvoir suivre de tels imposteurs; je tascheray d'en avoir une copie pour l'amour de luy.

Je receus quasi en mesme temps des nouvelles du bon Pere Theophile du costé d'Alep, où il estoit encore au mois d'octobre dernier; mais il en partist le 24 du mois avec une celebre caravane pour aller en Constantinople où il devoit se rendre en quarante jours ou environ, ayant fait marché à 27 piastres pour la nourriture d'Alep jusques là, et emporté quant à luy des besaces qui contenoient tout ce dont il avoit à vivre par les chemins. Vous pouvez penser si c'estoit pour se bien traiter, ce qui fait que je le plains grandement. Il m'a envoyé 100 ou 120 medailles de cuivre la pluspart Grecques, entre lesquelles j'ay rencontré d'assez belles curiositez. Il escrit que l'Emir Ally, fils de l'Emir Facardin, avoit eu la teste tranchée, que l'Emir Facardin estoit fugitif entre les Arabes, et que tout son pays estoit en proye à cez Bachas dont celuy d'Alep avoit fait trancher la teste au Bacha de Jerusalem et y en avoit mis un autre, pour avoir creu que celuy là fust trop ami de l'Emir Facardin, ce qui ruinoit le commerce en cez pais de delà où les Capucins avoient esté bien mal traittés et l'Esglise des Jesuites d'Alep, ensemble celle des Carmes deschaussez et celle des Venitiens reduites toutes trois en Mosquées, de sorte que je suis bien aise que le P. Theophile soit loin de là; il se promet d'estre icy à ce mois d'aoust, Dieu aydant, et demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 4 decembre 1633<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 39 v°. Aix, registre I, fol. 295. La lettre a été imprimée dans le recueil de F. de Saint-

Vincens (p. 78). Je me plais à reconnaître que, cette fois, le texte a été très correctement reproduit.

CXXV

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Vous m'aviez une fois envoyé certain memoire de marbres et colonnes tirées auprez de Narbonne que je voudrois avoir peu retrouver, mais il s'est egaré par disgrâce. M<sup>r</sup> Menestrier m'escrit de Rome du xi fevrier de la part de quelques seigneurs de mes amis qu'ils ont ouy parler de certaines colonnes de marbre blanc et noir excellent qui est de par deça dont on me demande des nouvelles, et le pis est qu'il ne me souvient plus si c'estoit de couleur de blanc et noir, ou d'autre meslange de blanc et rougeastre que vous m'aviez parlé audiet memoire, ni si vous sçavez quelle route a pris l'ouvrier qui l'avoit apporté, vous suppliant de m'en redire ce que vous en aurez retenu, et si vous n'estimez point que ce soit de ce costé là que soit allé à Rome l'advis dont me parle le s<sup>r</sup> Menestrier.

Je vous remercie de la communication des lettres de M<sup>r</sup> d'Arcos. J'attens les livres de Paris pour luy, qui sont en chemin plus d'un mois y a, lesquels il sera bien aise de voir. Si vous avez des commoditez pour les luy faire tenir, il ne les faudroit pas perdre s'ils arrivent à temps.

J'ay escrit en Egypte fort amplement par le navire St. François qui devoit estre party prez d'un mois y a qui possible est encore à Marseille, et le pis est que le retardement court fortune de faire perdre la commodité de la caravane qui part d'Egypte pour l'Ethyopie environ Pasques, ce qui emporte un an entier; tant je suis peu heureux à prendre le temps qu'il faut.

Le P. Theophile a esté plus heureux qu'il ne pensoit de s'estre trouvé si opportunement parti de Constantinople avant l'inhumanité commise en la personne du pauvre M<sup>r</sup> de Marcheville qui y fut estranglé<sup>1</sup> le

<sup>1</sup> C'était un faux bruit, comme nous l'avons vu dans le recueil Peiresc-Dupuy. L'ambassadeur fut maltraité, mais il n'y eut pas mort d'homme.

28 janvier dernier, les lettres ayant esté apportées par la polacre du capitaine Guigues arrivée hier au soir aux Isles de Marseille, où on luy fit faire quarentaine.

J'ay bien du regret de la perte de tous ces beaux rosiers, jassemis, marcottes et autres plantes que M<sup>r</sup> vostre nepveu avoit pris la peine de me pourvoir, mais il se fault pourtant consoler de tout, puis qu'il plaist à Dieu<sup>1</sup>.

Quant à la Bible Arabique, j'en ay envoyé deux exemplaires au P. Theophile, tandis qu'il estoit en ce pais là, et m'estonne grandement qu'il n'en aye pas fait part au bon Marronite. Il faut qu'il ne soit pas retourné à Damas depuis qu'il les a receus. Je luy escriray à Rome par la premiere commodité pour sçavoir de luy s'il a point laissé d'ordre de satisfaire à cela pendant son absence, car s'il n'y a pourveu je tascheray d'en retrouver un autre exemplaire et d'en faire l'adresse à M<sup>r</sup> vostre nepveu.

Je viens de recevoir une lettre de M<sup>r</sup> de Gastines qui disoit m'envoyer des Figues d'Adam ressuscitées et sauvées par les soins d'un passager sur la Barque; mais quand j'ay fait ouvrir la cassette, j'ay trouvé qu'au lieu des plantes des Figues d'Adam, il n'y avoit que du fruit desdites plantes, dont j'ay esté bien mortifié; mais je m'en vay luy escrire de s'enquerir de cet autre vaisseau pour sçavoir s'il n'y seroit rien eschappé des plantes de M<sup>r</sup> vostre nepveu, à qui les corsaires donnerent pareillement la chasse jusqu'à un port de Sardaigne.

Si l'escuelle dont vous parle M<sup>r</sup> vostre nepveu estoit de vray presme d'Esmeraude, ce pourroit bien estre quelque belle piece, mais je crains fort que ce ne soit de ce mesme Besoard mineral fort tendre comme l'Allabastre, qui est aucune fois de la vraye couleur du Presme d'Esmeraude. Si vous consentez à son voyage des Indes, donnez m'en avis car j'y escriray à des amis que j'y ay tant François que Portugois, et si je voyois le roole de cez agobilles [*sic* pour *gobilles*] qu'il vous envoie, je tascherois d'y contribuer quelque chose du mien.

<sup>1</sup> La résignation d'un ami des fleurs tel que l'étoit Peirese est singulièrement méritoire.

J'ay recouvert un livre pour Mr d'Arcos que je seray bien ayse de luy envoyer par la premiere commodité.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 29 mars 1634<sup>1</sup>.

CXXVI

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Nous eusmes hier à soir icy bien inospinement le bon P. Theophile Minuti bien gaillard et bien remis d'une grande maladie qu'il a eüe dans Rome jusques à l'extremité de la mort exclusivement, dont il a esté miraculeusement preservé graces à Dieu; il est arrivé à Marseille dez avant hier sur les galeres de Mr de Noailles<sup>2</sup>. Je vous remercie des honnestes offres qu'il vous plaist me faire de vos plantes des Figues d'Adam, en compensation de celles qu'on nous a jettées dans la Mer, dont je ne voudrois pas vous vouloir priver en sorte qu'il ne vous en demeure. Le P. Theophile a trouvé icy qu'on nous avoit desrobbé nostre pauvre chat masle damasquin, depuis quasi le mesme temps que je vous en envoyay un de mesme race, et que nos chattes n'avoient fait aucune ventrée qui ne fut abbastardie et qui n'eut perdu toute la beauté du manteau à faute de race. Et d'autant qu'il avoit procuré que vous en eussiez un, qui est venu sur un navire qui fait quarentaine, ne sçachant pas que je vous en eusse envoyé celuy que vous avez; au cas que vous l'ayiez receu, je vous prie d'agreer que nous ayons l'un ou l'autre de cez deux, lequel vous aymeriez mieux nous lascher, affin que nous puissions faire race, et en despartir à ceux qui nous en avoient

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 42.  
Aix, collection Peiresc, registre I, fol. 318.  
La lettre manque au recueil de Fauris de Saint-Vincens.

<sup>2</sup> Le comte François de Noailles, ambassadeur de France à Rome, a été plusieurs fois mentionné dans nos tomes précédents.

demandé auxquels nous ne pouvons tenir parole, et m'excusez de la liberté.

Nous avons veu icy le nouveau Nonce<sup>1</sup> le mesme jour que le P. Theophile en est parti pour Paris. J'ay eu une bien courte joye. L'on m'avoit escrit du Caire du 13 mars avec advis qu'on m'envoyoit deux plantes de Figue d'Adam. J'ay esté si malheureux qu'on a laissé ma quaisse à terre à Alexandrie; je ne sçay quand elle viendra.

Pour les Jassemins puisque ce n'est que celui d'Arabie qui a le feuillage large et la fleur menüe, nous en avons à Boisgency, et ne sera pas de besoin que de vous en priver, non plus que des Medailles que nous verrons un jour, au premier voyage que nous pourrons faire à Toulon, ne vous en ayant pas moins d'obligation que si je les avois retenües.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 3 may 1634<sup>2</sup>.

CXXVII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Parmi les Medailles que vous avez envoyé, celle de plomb est des plus curieuses, car c'est une Bulle dont se servoient les predecesseurs plus anciens de l'ordre des Chevaliers de Malte, l'Inscription y estant encore fort lisible BVLLA MAGISTRI ET CONVENTVS HOSPITALIS IERUSALEM, avec une croix à double crosillon, comme celle qui estoit du temps de St. Louis à la S<sup>e</sup> Chapelle du palais de Paris. De toutes les autres il n'y a que celles que vous aviez enfermées dans un cornet à part qui montrent d'estre venües de la Syrie. Du reste il y en a tout

<sup>1</sup> C'était Georges Bologneti. Voir sur le séjour de ce nonce chez Peirese le recueil Peirese-Dupuy (t. III, p. 92).

<sup>2</sup> Carpentras, minutes, reg. A, f. 42 v<sup>o</sup>. Aix, registre I, fol. 310. Lettre non insérée dans le recueil de F. de Saint-Vincens.

plein qui sont de Carthage ou de Barbarie ; mais pour l'Archipelage il y en a fort peu ou point qui en soient asseurement. Il faut qu'elles y aient esté transportées de cez lieux là respectivement puisque vostre nepveu les y a trouvées à vendre. Or il y en a une de celles du cornet à part qui a un Temple sur le Mont au revers, laquelle me servira grandement à l'esclaircissement de quatre ou cinq d'autres que j'avois, battües en la mesme ville. C'est pourquoy je vous en suis tout plein redevable, et bien confus tout ensemble que vous veuilliez que ce soit sans retour.

Par les lettres que j'ay receues de Thunis l'on m'y fait feste d'un Beuf sauvage qui nous tient tous en suspens<sup>1</sup> et de divers singes et moutons du país sur lesquels j'eusse bien renoncé à toutes hypotheques pour avoir des cameleons vivans plustost à ceste heure que plus tard, pour en pouvoir plus longuement jouir avant la rigueur de l'hyver.

Je demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 15 [ou 25] juillet 1634<sup>2</sup>.

CXXVIII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay receu les lettres de Mr d'Arcos avec un livre et trois Medailles et l'Animal qu'elles accompagnoit, lequel j'ay trouvé certainement trez beau et digne d'estre veu, mais je m'en suis trouvé bien empesché,

<sup>1</sup> C'est l'alzaron que nous avons déjà vu paraître dans les lettres à Thomas d'Arcos et qui reparaitra dans diverses lettres des tomes suivans, la visite de ce quadrupède ayant été un des notables événements de la vie du fervent naturaliste qu'était Peiresc.

<sup>2</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 44 v°. Aix, registre I, fol. 312. La date du 15 juillet est donnée par la copie de la Méjanes, la date du 25 est donnée par la minute de l'Inguimbertaine, et je crois que c'est la bonne. La lettre n'est pas dans le recueil Faüris de Saint-Vincens.



ne m'appartenant pas d'entretenir telles bestes, et pouvant encourir du reproche ou des mauvaises graces en la preference et choix d'autres plus grands, pour leur en remettre la possession; et le pis est que je ne sçay comment je m'en pourray revancher en son endroit, en ayant si peu de moyens. Car il m'escrit d'en avoir refusé un bon et grand prix pour l'envoyer au Grand Duc<sup>1</sup>, sans me dire quel prix affin que je puisse y satisfaire, et me laisse en grande peine et regret de ne me sçavoir pas acquitter de mon devoir, ni possible en faire l'estime qu'il faudroit. Il ne s'estoit trouvé personne à Marseille que le s<sup>r</sup> Charcornay qui disoit en avoir veu deux au Caire, masle et femelle, chez le consul de Venise. Un gentilhomme de la suite de M<sup>r</sup> de Marcheville arrivé depuis trois jours sur le navire *Dauphin*, nous dit qu'il en avoit esté apporté trois à Constantinople durant le sejour de huit mois qu'il y a fait, dont l'un fut donné au Grand Seigneur, l'autre au caïmacan et le troisieme à M<sup>r</sup> de Marcheville qui avoit gardé le sien prez de trois mois et l'avoit fait embarquer avec son train, mais il mourut au Cerigue<sup>2</sup> d'un peu de froid qu'il faisoit lors. M<sup>r</sup> de Marcheville est aujourd'huy passé luy mesme en ceste ville, et m'a dit que le sien estoit tout de mesme manteau et corsage, mais un peu plus grand et les cornes plus longues, et qu'on tenoit que le sien eusse quatre ans; ses cornes estoient garnies d'un peu plus de nerveures en limaçon que celles de celuy cy, mais il n'estoit pas si domestique, et n'y avoit qu'une seule personne qui le puisse gouverner, ayant blessé diverses personnes de grande force. On le luy avoit apporté d'Alexandrie et n'y sçavoit point d'autre nom que de Beuf sauvage. Il est venu de Rome en poste depuis le 17 et s'en est allé coucher à la Tour d'Aigues, ayant veu icy les consuls de Marseille qui revenoient de la Cour et qui y sont allez aussi un peu à l'avance, et s'arrestera là deux ou trois jours pour attendre son train et rendre compte, ce dit-il, à cez M<sup>rs</sup> de Marseille, s'ils veulent, de ce qui les peut avoir touché en sa negociation.

J'aurois bien à vous entretenir plus à plein et à vous envoyer les

<sup>1</sup> Le grand duc de Toscane, qui étoit alors Ferdinand II de Médicis (1621-1670).

<sup>2</sup> Cérigo, l'ancienne Cythère, une des îles Ioniennes, au sud de la Morée.

lettres de M<sup>r</sup> d'Arcos, mais il m'y faut répondre cette semaine, et les compliments reciproques m'ont desrobé toute la journée, sans me donner le loisir de lire mes lettres de Rome arrivées puis ce matin de façon que m'excuserez, s'il vous plaist, pour le present.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 26 juillet 1634<sup>1</sup>.

CXXIX

À MONSIEUR AYGARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Les Arrests du Parlement du 14 juillet portent Decret de prise de corps contre M<sup>re</sup> Charles, Duc de Lorraine, vassal lige de la couronne, contre le prince Nicolas François, cy devant Cardinal Evesque de Toul et contre la princesse de Phalsbourg, leur sœur, et autre Decret d'ad-journement personel contre la princesse Marguerite, à faute d'avoir respectueusement comparu aux assignations qui leur avoient esté données.

Je verray trez volontiers le livre d'Alexandre de M<sup>r</sup> d'Arcos, aprez toutefois que vous aurez passé le temps, car aussi bien j'eusse esté fort embarrassé et plus que je ne voudrois de ce peu de temps que je pensois de profiter de nos vacations. Je luy ay desja fait responce; je vous envoie sa lettre affin que vous voyez ce peu qu'il me mande concernant le naturel de son Alzaron, et sur les autres demandes que je luy avois faites où il passe sous silence le fait des cameleons que j'attendray bien aussi impatientement que vous pour le moins, où en tout cas qu'il vous mandast en quelle façon on leur fait passer l'hyver de par de là, soit en terre, ou dans des boëttes en lieu chaud. Je me suis enfin resolu d'envoyer l'Alzaron à Rome, et tascheray qu'il passe à

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 45. Aix, registre I, fol. 314. La lettre est absente du recueil de Fauris de Saint-Vincens.

Toulon pour vous le faire voir en passant. J'en ay fait faire le portrait de la main de M<sup>r</sup> Perdreau<sup>1</sup>.

J'ay recouvert<sup>2</sup> la peau et l'une des cornes de l'Alzaron que M<sup>r</sup> de Marcheville amenoit de Constantinople dans son navire, où il se laissa mourir dans peu de temps. Ceste corne est un peu plus longuette que celles de l'Alzaron de M<sup>r</sup> d'Arcos, mais beaucoup plus entortillée et plus noire, ce semble. Je suis aprez à faire une expérience sur la peau pour reconnoistre si l'animal tient de la nature du cerf plus que de celle du Beuf, dont je vous tiendray adverty, et ledict s<sup>r</sup> d'Arcos, si j'en puis voir l'effet à temps, et seray à jamais,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 5 aoust 1634<sup>3</sup>.

CXXX

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Vous m'avez fait grand plaisir de m'escire ce que vous mande M<sup>r</sup> d'Arcos pour les cameleons; s'il eusse receu mes depesches faites sur la reception de son alzaron, il eust trouvé une partie de ce qu'il me demande; n'ayant certainement pu vacquer à voir les autres ouvrages et particulièrement le vostre dont je suis bien fasché, mais je vous assure que je ne sçais la pluspart du temps où donner de la teste, tant je l'ay rompue de divers endroits. Il faut que je luy escrive par la premiere commodité et que je voye de lui en dire quelque chose de plus. Voire<sup>4</sup> s'il vouloit que sa Relation d'Afrique s'imprimast, je

<sup>1</sup> Ce peintre, dont le nom a été défiguré dans la copie de la Méjanes, où il est devenu *Faudouan*, a été souvent mentionné dans les tomes précédents.

<sup>2</sup> Pour *recouvré*.

<sup>3</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 45.

Aix, registre I, fol. 33o. La lettre n'est pas dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens.

<sup>4</sup> On a imprimé *voir* dans le recueil de Fauris de Saint-Vincens (p. 124), comme s'il s'agissait d'un verbe et non d'un ad-  
verbe.

m'assure qu'il se trouveroit un imprimeur dans Paris, mais j'ay fait un peu de scrupule de luy en faire la semonce de crainte qu'avec ce changement d'habit il n'obligeast bien le monde d'en faire le jugement en ceste conjecture qui ne luy fut pas si avantageux, et attendois ce que le temps pourroit ouvrir des moyens de le satisfaire plus à souhait.

Je vous remercie trez humblement de l'advis dont il vous a plu me faire part et particulièrement de ceux du sieur d'Arcos, lesquels j'ay bien pris plaisir de voir, et que M. de Savoye se soit laisser beffler de la sorte par ce juif qu'il avoit traité si magnifiquement, et si mal (compatiblement à sa qualité et condition), à ce que j'ay peu apprendre par le mesme. Il y a quelque apparence que ledit sieur d'Arcos aye enfin receu vos despeschès puisqu'il ne s'en plaint plus, et qu'il aye fait responce par la barque du sieur Berenger, m'estonnant qu'elle ne soit arriyée aussitost pour le moins que ce navire flamand de Savoye; possible sera-t-elle allée droit à Ligourne avant que de venir à Marseille, car les vents marins, qui ont régné toute la lune presente, sembloient luy devoir estre favorables.

J'ay veu aussi qu'il vous parle d'un oiseau ou de sa peau que je juge pouvoir estre de cez gros oiseaux aquatiques qui ont les ailes rouges et qu'on nomme flamand, par ce qu'il y en a, comme on dit, si grande quantité en ce pays-là, qu'ils y sont quasi aussi communs qu'à nous les canards, et n'y sont pas rares comme en ce pays, où nous n'en voyons que par hazard. On dit mesme que tout contre Tunis il y a une isle tousjours pleine de cez oiseaux, et où ils font leurs nids et elevent leurs petits, et si je ne me trompe, M<sup>r</sup> de Brèves en fait mention en la relation qui a esté imprimée de ses voyages<sup>1</sup>. Anciennement on les nourrissoit parmi les poules, comme nous faisons les oysons et les canes, et j'en ay autrefois eu deux vivants tout un hyver, masle et femelle; mais les gens de M<sup>r</sup> du Vair, lors premier president à Aix, les

<sup>1</sup> Savary de Brèves a déjà été plusieurs fois mentionné dans nos tomes précédents. L'ouvrage cité par Peiresc fut publié en 1628 par Jacques du Castel sous ce

titre : *Relation des voyages de M. de Brèves, tant en Grèce, Terre Sainte et Égypte qu'aux royaumes de Tunis et Arger...* (Paris, in-4°).

laissèrent mourir faute de soin. Les Mores les appellent Louze et les Turcs Calcavensi, et me semble que M<sup>r</sup> de Breves disoit d'en avoir veu si grand nombre en cet estang de Tunis, que l'eau en estoit toute couverte. Ils mangeoient volontiers le pain, pourveu qu'on le leur jettast dans quelque bassin plein d'eau où ils prenoient plaisir de plonger leur teste jusqu'au fond du bassin et d'y trouver quelque chose à manger. J'estime que si M<sup>r</sup> d'Arcos en faisoit prendre des petits il seroit fort facile de les nourrir dans son jardin, et si on pouvoit les apprivoiser à l'antique et les faire couvrir comme les oysons, l'introduction en seroit bien gentile et utile; car ils se pourroient bien vendre, si on en apportoit et possible mesme que les œufs seroient bons à faire couvrir par des oysons; auquel cas nous luy aurions bien de l'obligation, si nous en pouvions introduire de la race à Boisgeancy avec nos cannes: mais je suis si honteux de ne m'estre encore peu revancher envers luy de ce que j'ay receu de sa main, que je n'oserois luy en faire la proposition.

Quant à ses livres, il n'y a rien à condanner, quoyque sa modestie luy en fasse penser; et il y a long temps que je me serois mis en soin de faire imprimer diverses pieces, et principalement son Afrique, sans le changement qu'il fit de sa robbe, lequel nous apprismes comme vous savez, quasi aussitost que je feus reveneu des champs à la ville. Car je craignis, en faisant imprimer cez ouvrages, de mettre le monde trop en peine de s'enquerir de la qualité de l'auteur, et qu'il n'eusse pas agreable que son changement le rendisse si public. Que s'il trouvoit bon de n'y mettre point de nom de l'auteur ou de la desguiser en sorte qu'il ne fusse pas connoissable de tout le monde, il y auroit moyen de le faire avec plus de succez et moins de regret. Et s'il y avoit voulu inserer un peu plus de memoires qu'il ne fait de ce qu'il peut avoir appris de ce pays là, soit pour en estre tesmoin oculaire, ou pour en avoir des relations des personnes dignes de foy, en sorte qu'il ne s'en rapportast pas tousjours à ce qui en a esté desja escrit par les auteurs communs, son livre seroit bien plus recherché et de meilleur debit. Par exemple, il m'avoit fait une petite relation de certaines mesures

de fabrique ancienne d'autour de Tunis qui seroient trez bien employées dans ceste Relation de l'Afrique et choses semblables qui obligeroient les curieux saisis des livres<sup>1</sup> des auteurs qui en ont parlé devant luy, de ne pas laisser la sienne en arriere. Je vous remercie de vostre poesie que vous trouverez supplée. Je demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 6 janvier 1635<sup>2</sup>.

CXXXI

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay receu une lettre de Mr d'Arcos à qui j'ay desja respondu; il m'a envoyé un vase d'Alabastre moderne qui est bien beau, mais ce n'est pas de ceux que je luy demandois, car il est de la façon d'Espagne et non de cez peuples Arabes; je ne luy en suis pas moins redevable pourtant et à vous aussi, mais je crains que le vin blanc ne luy aye esté envoyé en trop petite quantité et qu'il ne l'aye pris en mauvaise part; je luy en fais des excuses. Je luy avois recommandé un pauvre esclave de la Cadiere<sup>3</sup>.

Au reste, les corsaires qui ont pris la barque de patron Beaussier qui revenoit d'Egypte m'ont emporté quelques volumes Arabes que je plains infiniment, et les sont allez vendre, ce dit-on, ou à Rhodes, ou à Scio, ou à Thunis. Je luy en escriis un mot pour voir s'il s'en seroit rien sauvé pour les rachepter.

J'ay depuis receu un paquet de Mr d'Arcos avec un cameleon seul, et toutefois il m'escrivoit de m'en envoyer trois, et le patron ne dit

<sup>1</sup> C'est-à-dire en possession des livres.

Aycard qui ait été publiée par Fauris de Saint-Vincens.

<sup>2</sup> Carpentras, minutes reg. A, fol. 48.

Aix, collection Peirese, registre I, fol. 340.

C'est la dernière des lettres de Peirese à

<sup>3</sup> Commune du département du Var, arrondissement de Toulon, canton du Beausset.

point si les autres deux sont morts ou eschappez de la cage ou si on les luy a ostez. Il est plus gros que les precedents que j'avois receus et est de couleur verd et jaulne, comme la femelle que nous eümes à peu prez. Mais je n'ay guere d'esperance qu'il vive, parcequ'on ne luy voit point prendre de mouches. J'en prendray tout le soin que je pourray pour le sauver jusques à l'hyver, s'il est possible, auquel cas je vous respons que nous y observerons bien d'autres choses, et, s'il méurt, je me consoleray en l'Anatomie plus exacte que la precedente. Cependant comme c'est par vostre moyen que j'ay acquis cez habitudes avec M<sup>r</sup> d'Arcos, c'est à vous que j'en dois les premiers remerciements.

Je suis bien estonné que M<sup>r</sup> d'Arcos n'ayt point reçu de mes lettres. Je luy avois escrit trois ou quatre fois, ce me semble, dont je n'ay aucune responce, et luy avois envoyé des lunettes de porte veüe et des instruments pour observer l'Eclypse de lune du 28 aoust present mois, et aurois grand regret qu'il ne les eut pas eües à temps.

Je demeure, Monsieur,  
vostre, etc.

A Aix, ce 1 aoust 1635<sup>1</sup>.

CXXXII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,  
Le Cameleon ne vouloit point manger; il fut enfin veu, deux jours y a, prendre une mouche. Il s'est fort rassuré et semble me reconnoistre et tous mes gents. Il est pourtant bien emmaigri au prix de ce qu'il estoit quand il vint. J'ay perdu des livres venant d'Égypte pour moy sur la Barque de patron Bayle prise par des corsaires qu'on dit avoir esté repris avec leur proye par un navire de ceux de Ligourne. Je vous supplie de vous en enquerir de tout ce que vous en pourrez apprendre pour essayer si je pourrois recouvrir ou rachepter.

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, registre A, fol. 53.

Je trouve bien estrange que le s<sup>r</sup> de Levemont ayt de telles cogitations quelque interpretation qu'il y veuille donner en ceste saison qu'il ne faudroit songer qu'à l'ennemy<sup>1</sup> et se bien deffendre, estimant que le mauvois procedé des capitaines qui estoient dans S<sup>te</sup> Marguerite, et Lerins luy nuiront bien, et à tous les Regiments qui se sont si mal comportez au besoin.

Nous vismes hier icy un Diacre Maronite nommé Rabias, qui m'a apporté une lettre du s<sup>r</sup> Piscatoris, portant que le s<sup>r</sup> Audifredy de Marseille avoit eu advis de Malte du passage par là de ce capitaine de l'Emir Faccardin, lequel se retire à Rome avec toute sa famille, m'asseurant que vous aurez ouy parler de ce vaillant homme, qui est comme un demi Geant, et croit-on qu'il pourroit bien venir en France. Il ajoute que dans l'armée du Grand Seigneur en une sedition d'entre les Janissaires et Spais il se tua plus de vingt cinq mille personnes. Ce Rabias croit que Facardin soit encore vivant, et que le bruit de sa mort n'ayt esté semé que pour leurrer et attraper le Bacha de Damas, mais je croy que ce soit une baye et simplicité de cez Peuples qui se flattent et veulent se payer de vaines esperances, sur quoy je demeure,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 29 septembre 1635<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> C'est-à-dire les Espagnols aux Îles de Lérins. On n'a pas oublié les pages patriotiques écrites sur ce douloureux sujet dans la correspondance avec les frères Dupuy. On pourra les rapprocher des lettres au

secrétaire d'État Antoine de Loménie qui seront publiées dans un des tomes suivants.

<sup>2</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 54. Aix, registre 1, fol. 360.



CXXXIII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay receu vostre lettre du 8. Je la fis voir hier à nostre Compagnie<sup>1</sup> qui deplore bien toutes cez mesintelligences et tout le mauvais estat de cez Isles et la mauvaise disposition de ceux qui y sont, qui est un malheur bien grand pour toute la Province, et de voir qu'elle aye souffert tant de foule jusques à present pour l'entretien de tant de milice et qu'elle luy manque au besoin de la sorte. C'est bien la verité que le Roy a tant d'autres occupations ailleurs, que difficilement peut-il songer à nous donner guere de secours, et si nous laissons prendre pied à l'ennemy, ce sera bien une plus grande ruine, soit du mal qu'il nous pourra faire, ou de celuy que nous nous faisons nous-mêmes, s'il faut que le Roy y vienne mettre l'ordre, comme possible le faudrat-il, apreuz qu'il aura rencogné l'ennemy au delà du Rhin. C'est pourquoy il y auroit bien moins de mal de faire quelque effort pour nous deffendre et empescher que l'ennemy ne fasse plus de progresz. Nous avons l'exemple de ceux de la Religion qui n'alloint pas chercher tant d'indemnité et tant de formalitez, quand il estoit question de se fortifier et de se bien deffendre, ou secourir les uns les autres, estant chose incroyable de voir les travaux qu'ils avoient faits et leur resistance et subsistance. L'exemple du Roy frapperoit un grand coup pour les autres, de ce qu'au contraire la froideur et nonchalance des uns se tire facilement en consequence, de sorte que si l'on n'y va d'un autre pied, il seroit au pouvoir de l'ennemy de venir passer sur le ventre à tout ce monde qui veut dormir tout debout. Ce n'est pas le temps d'affecter tant de bon mesnage; il faut songer au principal et à ne pas esconduire ceux qui demandent du secours soit de munitions ou d'autres

<sup>1</sup> La cour de Parlement.

choses. Songez y bien et le reconnoistrez tardivement par tout où il peut escheoir<sup>1</sup>.

Au reste, vous m'avez grandement obligé de l'avis de ceste vente faicte à Tripoly de la prise de Bayle dont personne ne m'avoit rien mandé de Marseille. J'en ay escrit à mes amis pour en avoir des instructions certaines s'il est vray que Bayle et Beau soient detenus et pour faire escrire partout où il se pourra trouver des adresses pour suyvre mon livre à la piste avec lequel j'ay perdu un Estin marin<sup>2</sup> et une boette de curiositez de la Mer Rouge, mais je ne m'en soucierois guere si je pouvois rachepter mon livre.

Cependant je vous remercie bien fort de ce qu'en avez escrit à Ligourne et de la participation de la lettre de M<sup>r</sup> d'Arcos qui a grande raison de se plaindre; mais la faute est à M<sup>r</sup> de Gastines que lorsqu'il partit pour la Cour, il avoit encore deux anciens paquets lesquels il a retrouvez chez luy à son retour, dont j'ay esté merueilleusement honteux et mortifié, et ne suis plus resolu de luy envoyer des lettres à faire tenir de ce costé là, ni ailleurs; car vous verrez qu'il en a fait autant de deux autres paquets pour Alep dont je ne suis guere moins en peine. Il faudra chercher adresse de personnes plus vigilantes, et si vous avez avis de quelque commodité pour l'Affrique, advertissez m'en, et je vous enverray mes lettres, et escriray tout de nouveau à M<sup>r</sup> d'Arcos, demeurant,

Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce xi octobre 1635.

Je vous prie de vous enquerir de M<sup>r</sup> vostre cousin si ceste pluye ou neige en forme de toile d'araignée s'est rendüe visible en tombant en

<sup>1</sup> On retrouve avec bonheur ces sentiments de bon et énergique citoyen dans un homme que tant d'occupations semblaient devoir absorber. Il vaut encore mieux être tout à la patrie que tout à la science

<sup>2</sup> Il s'agit ici d'un poisson volant, comme on le verra du reste plus loin dans le texte d'une lettre de Peirese à Bayon, négociant marseillais établi à Tripoli de Barbarie.

plein jour, ou bien si ce n'est que durant la nuit, comme je le crois, et qu'elle se soit trouvée le lendemain sur les arbres, et sur les gazons, et voudrois bien sçavoir quel vent reignoit alors, et devant et aprez en ce lieu là, et quel espace de pais à peu prez elle occupoit et combien elle a duré sur les arbres et s'il y en restoit encore, j'en verrois volontiers dans une boëtte et penserois en tirer de belles consequences<sup>1</sup>.

CXXXIV

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Je vous diray que nostre cameleon est encore vivant et plus gaillard qu'il ne fut jamais, s'estant desja accoustumé à manger tous les jours, non seulement des vers de farine comme auparavant, mais de petits morceaux de chair de chapon de la grandeur et grosseur à peu prez des mesmes vers, et pour le froid il continue de coucher les nuits entieres dans le lit de mon homme, et quand il fait soleil, il prend grand plaisir de s'y tenir, et de le suivre partout où il peut; le reste du temps on le tient dans l'air chaud du fumier dans lequel on a logé pour cet effet un grand vase de verre où il commence de s'accoustumer. Je luy fais changer de fumier de deux en deux jours. C'est de quoy je voudrois avoir advis de M<sup>r</sup> d'Arcos, s'il se presentoit commodité; mais vous en serez adverti plus à point nommé que moy et en un besoin, si vous luy vouliez envoyer ma presente lettre, je vous prie d'agreer qu'il y puisse trouver mes trez humbles recommandations à ses bonnes graces et les assurances de mon service.

J'ay veu la lettre que vous escrit le s<sup>r</sup> Lange Castor pour raison de mon livre de Tripoly, où j'en avois escrit au s<sup>r</sup> Bayon qui y reside<sup>2</sup>, et

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, reg. A, p. 54 v<sup>o</sup>.  
Aix, registre I, fol. 366.

<sup>2</sup> F. de Saint-Vincens a publié (p. 157)

la lettre dont il est ici question et que Peiresc écrivit d'Aix, le 30 septembre 1635, «à M. Bayon, à Tripoli de Barbarie», et où il

que l'on disoit avoir des bonnes habitudes avec le Bacha, mais je ne sçay ce qui en sera reussy, et si le s<sup>r</sup> Castor y retourne, comme vous dites, il seroit bien à propos de l'advertir d'en conférer avec ledit s<sup>r</sup> Bayon pour ne s'empescher les uns les autres, et pour ne rencherir la rançon de mon livre. Je lui suis bien obligé de la bonne volonté qu'il vous tesmoigne avoir pour moy et le serviray volontiers si je puis en revanche, vous suppliant de luy en donner advis.

J'oublois de vous dire sur le cameleon qu'il y a deux ou trois jours que l'ayant fait exposer en un beau soleil, je fis mettre auprez de luy une branche d'arbre avec des feuilles vertes, sur laquelle il grimpa incessamment, et se mit en des postures si gentiles et si extraordinaires qu'il nous donna bien du passe-temps, monstrant qu'il en prenoit sa bonne part à se gratter la teste, les oreilles et le dos, quasi comme font les chiens et les chats quand ils sont en bonne humeur. Il recouvra mesme un peu de couleur verdastre que je ne luy avois veüe plus de deux mois y a. Aujourduy il a mordu mon homme à mesure qu'il luy presentoit un ver et luy a englouty toute la pointe de son doit qu'il tenoit bien serré, mais il ne luy a pourtant pas fait de mal, car il n'a point de dents.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 19 decembre 1635<sup>1</sup>.

lui demande son assistance non seulement au sujet de la dépouille de la barque du patron Baile, mais aussi au sujet de la prise antérieure (près de Rhodes) de la barque du patron Antoine Beaussier, de Sixfours. De mon côté, j'ai publié, dans l'*Appendice* du fascicule XV des *Correspondants de Peiresc*,

une lettre de F. Bayon à Peiresc, du 29 septembre 1636 (p. 54), ainsi qu'une lettre d'Aycard à Peiresc, du 16 mai 1631 (p. 51). Voir plus loin plusieurs lettres de Peiresc à Bayon.

<sup>1</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 58. Aix, reg. I, fol. 368.

CXXXV

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

Mon pauvre cameleon est enfin mort par la negligence de mes gents, qui n'ont point observé les ordres que j'avois commencé de tenir, l'ayant laissé patir de froid durant trois ou quatre jours que je fus occupé aux poursuites de nostre ingrat<sup>1</sup>, durant lequel temps ceste pauvre beste prit le mal de la mort, luy ayant trouvé deux doigts de graisse sur les rognons et toutes les parties nobles les plus saines du monde. Nous en avons fait une Anatomie plus exacte que les precedentes, car elle a duré cinq ou six jours entiers, et y avons trouvé des merveilles du tout inouïes, principalement en ses poulmons qui se remplissent d'air quand bon leur semble et s'enflent comme des grandes vessies en forme des mains avec les doigts capables chacune de remplir un corps aussi gros que celuy de tout l'animal. Ils ont deux autres vessies au cœur qui se remplissent d'air et ne sont guere moins grandes chacune que le cœur. Ils en ont encore une troisieme de mesme grandeur que le cœur au droit du gosier. Au reste ce que nous y avons trouvé de plus merueilleux, est que nous n'y avons point sceu reconnoistre d'organes de l'oüye, mais dans la langue il y a de bien merueilleux ressorts. J'oubliais qu'il y avoit du sang dans le cœur et dans quelques veines voisines, contre l'opinion de ceux qui l'estiment pour insecte. C'estoit une femelle, selon ma premiere conjecture, et de fait il s'y est trouvé si grande quantité d'œufs qu'il y avoit comme neuf ou dix petites grappes assemblées en une petite tige en forme de raisin, chacune desquelles grappes contenoit neuf noyaux d'œufs, excepté une qui en contenoit quatorse, et une qui n'en contenoit que sept. De sorte que le nombre n'estoit pas guere esloigné de cent petits noyaux d'œufs cha-

<sup>1</sup> Claude de Fabri, neveu de Peiresc, futur marquis de Rians.

cun de la grosseur à peu prez des grains de lentisques. Toutes lesquelles particularitez m'ont rendu plus friand et plus curieux que jamais d'en voir des autres où nous puissions un peu mieux achever nos observations plus à souhait. Mais il faudroit donner advis à M<sup>r</sup> d'Arcos d'en faire apprivoiser des petits entre les mains des petits enfants ou d'autres personnes qui eussent la patience de les manier et caresser tous les jours et de leur faire presenter quel quefois des vers de farine pour les affriander mieux et les rendre plus domestiques et plus faciles à se laisser gouverner et manier, affin qu'ils ne prennent si facilement de despit qui les peult faire mourir principalement quand on les tient en cage où il les faudroit mettre et faire demeurer une heure ou deux par jour pour les y faire accoustumer, et, aprez cela, leur donner quelque friandise, et faut tascher d'en avoir de toutes les couleurs qu'il s'en peult trouver pour en bien observer la difference des effets en l'alteration desdictes couleurs, quand ils changent d'une à autre.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 21 decembre 1635<sup>1</sup>.

CXXXVI

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay receu une depesche du s<sup>r</sup> d'Arcos du 16 febvrier venüe sous l'adresse de M<sup>r</sup> de Gastines, où il mande avoir receu tout d'un coup quatre de mes lettres avec une lunette de porte veüe et un petit quart de cercle pour faire des observations celestes, que j'avois creu estre perdües sur l'advis qu'on vous en avoit donné. Il m'envoie un fort beau Breviaire Romain in 4<sup>o</sup> couvert de marroquin des plus moderne, et en fort beau caractere, dont je luy ay bien de l'obligation; encore y a t'il

<sup>1</sup> Carpentras, minutes; registre A, fol. 58 v<sup>o</sup>. Aix, registre I, fol. 370.

joint deux autres volumes de droit imprimez en Espagne. Il me dit que de mes livres arabes pris par les corsaires il ne me peut donner aucun secours, dont je suis bien mortifié, et qu'il a besoin des lunettes de 63 à 66 ans que je luy fairay chercher et envoyer par la premiere commodité.

Je voudrois bien estre prez de vous et vous pouvoir traiter à ma mode pour vous achever de guerir ou restaurer avec des melons, comme je fais en la pluspart de mes maux et de mes amis<sup>1</sup>, ne trouvant rien de si souverain et moins nuisible que cela, quand on les mange avant le repas, sans meslange de pain ni d'autre viande entre deux vins, la saison des melons ne me laissant jamais susceptible d'aucun autre mal considerable quand je la puis attendre et en avoir, et ay fait suivre le mesme regime à aucun de mes amis qui ne s'en soit trouvé aussy bien que moy, vous assurant que cela m'a reussy une infinité de fois. C'estoit feu M<sup>r</sup> Fontaine qui me l'avoit ainsi ordonné<sup>2</sup>, au sortir d'une grande maladie de fievre, avant mesme que la fievre m'eust quitté et avant que j'eusse repris l'usage ni le goust du vin, ce qui me restaura dans fort peu de jours, et m'a succédé de mesme toutes les autres fois que la saison des melons est survenue à la fin de mes maladies. Il me semble que je ressents en moy mesme que tout le melon que j'ay mangé de cœur, s'est non seulement fondu, mais distribué bien avant dans le foye et dans les veines quasi tant avant que je commence le reste de mon repas et ne me reproche plus de ce que le meslant avec la viande, il me reprochoit longuement et estoit corrompu avant que le reste de la viande fust digéré, dont j'estois tousjours malade, quand je n'en eusse mangé qu'une seule tranche comme cela, et à ceste heure j'en mange pour le moins trois bonnes tranches, voire bien souvent j'en mangeray un demi melon assez grosset, sans que jamais il

<sup>1</sup> Ellipse. Il faut lire : *et des maux de mes amis*. Cet éloge du melon au point de vue hygiénique est à remarquer. Peiresc s'est encore occupé de melons, à propos d'un envoi du D<sup>r</sup> Novel (t. VI, p. 159).

<sup>2</sup> Sur ce célèbre médecin, professeur à l'Université d'Aix, voir le recueil Peiresc-Dupuy (III, 720), *l'Histoire de l'Université d'Aix*, par M. Belin, recteur de l'Académie d'Aix (1895), etc.

m'ait fait mal avec ce regime. Or j'ay veu dans les Anatomies que j'ay fait faire d'un homme pour y voir les veines lactées, que nous y trouvasmes pleines de lait ou de chile, deux heures aprez son execution à mort, que ce qu'il avoit dans son estomac de son disner estoit fondu par le bas au fond dudict estomac (comme le plomb se commence à fondre dans le creux d'un crusot, tandis que le restant des barres de plomb retient encore sa forme) et que ce qu'il avoit mangé le dernier au bout superieur de l'estomac retenoit encore sa figure et couleur toute entiere. Or il est bien certain que le pain est obstructif<sup>1</sup> et de dure digestion et, aucontraire, que le vin est diuretique et sert facilement de vehicule à tous autres aliments qui s'y peuvent incorporer comme le melon.

Si j'avois le bien de voir M<sup>r</sup> Senelle<sup>2</sup>, je luy en ferois avoüer une bonne partie, je m'assure, et lorsqu'il avoit tant de peine à reprendre ses forces et sa premiere santé, possible s'en seroit-il mieux trouvé que des brevages de medecines qui ont tant d'incompatibilité avec la quietude requise à l'entretien de nostre foible santé. J'en dirois volontiers autant à M<sup>r</sup> le Baillif<sup>3</sup> si je pouvois le voir et servir, selon mes vœux, dans la presente occurrence des travaux<sup>4</sup> qu'il peut avoir et d'esprit et de corps, auxquels j'y compatis infiniment.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 8 aoust 1636<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> N'aurait-on pas cru que le mot *obstructif* est plus moderne?

<sup>2</sup> Voir deux curieuses lettres du docteur Senelle dans l'*Appendice* du fascicule XX des *Correspondants de Peiresc* (Aix, 1894, p. 143-147).

<sup>3</sup> Le bailli de Forbin, souvent mentionné dans les précédents volumes, et qui était un grand ami de Peiresc.

<sup>4</sup> *Travaux* signifie ici *fatigues*.

<sup>5</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 62 v°. Aix, reg. I, fol. 382.



CXXXVII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay esté infiniment ayse d'apprendre par vostre dernière du xxi<sup>e</sup> que le conseil des Medecins nous procure ce bonheur, que vous vous resolviez d'aller passer quelques jours à Boisgency, où je ne doute point que le changement d'air ne vous soit grandement profitable. Je suis marry que de n'y pouvoir estre moy mesme pour vous y recepvoir selon nostre devoir. Mais vous y trouverez Mademoiselle Lombard<sup>1</sup> laquelle prendra tout le soin de vostre santé, qu'il luy sera possible. Il fault sulement vous garder de prendre l'air trop matin ne trop tard, maintenant que les nuictz sont rafraischies et vous bien couvrir la nuict et bien vestir le jour, car sortant d'une longue maladie la foiblesse fait suer plus souvent que de coustume, et en faut profiter l'occasion et changer chemise pour peu que vous ayez de moiteur au corps et à la poitrine, et vous garder du vent, et du froid principalement, quand vous vous sentirez tant soit peu moitte; ne sortez pas du lict le matin que le soleil ne soit levé et bien avancé et vous renfermez en vostre chambre dez le soir comme les poulles avant le soleil couché<sup>2</sup>, sans espargner le feu dans vostre chambre et de vous y frotter la teste quand vous viendrez de l'air et qu'aurez senti tant soit peu de froid. Mais il n'y faut pas attendre que la chaleur du feu se fasse sentir à la teste, ains seulement aux cheveux pour en consumer les exhalaisons qui sont dans le creux desdits cheveux, et qui est extremement utile à la santé, feu M<sup>r</sup> le chancelier de Sillery, qui estoit fort delicat, ne s'estant conservé jusques à l'aage de 90 ans, que par ce petit regime là<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> La femme de l'intendant de la maison de Fabri.

<sup>2</sup> Dans ces recommandations si minutieuses et d'une si spirituelle bonhomie, ne

retrouve-t-on pas tout le cœur d'un incomparable ami?

<sup>3</sup> Voilà un détail que ne donne aucun des biographes de Nicolas Brûlart, marquis de

Enfin j'espère que le changement d'air vous sera plus d'usage<sup>1</sup> que tout autre remède, et le Pere Theophile se resout d'en faire aultant et d'aller passer quelques jours en son air natal de Bras<sup>2</sup>, et aprez il pourroit bien vous aller voir, et le feroit bien de bon cœur, je m'assure, et moy encore plus volontiers que tout autre, si je le pouvois. Disposez cependant en toute liberté et autorité de la maison, du jardin et de tout ce qui depend de nous puisque je suis du plus profond du cœur,

Monsieur,

vostre, etc.

D'Aix, ce xxiii septembre 1636<sup>3</sup>.

CXXXVIII

À MONSIEUR AYCARD, ESCUYER,

À TOULON.

Monsieur,

J'ay pris grand plaisir d'aprendre par vos dernieres lettres ce qu'il vous a pleu m'escire de la patrie, origine et fortune du s<sup>r</sup> d'Arcos. Je voudrois bien sçavoir le lieu precis de sa naissance<sup>4</sup>, s'il est possible, et

Sillery, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1624, à 80 ans, selon l'opinion commune, et non à 90, comme le dit Peiresc.

<sup>1</sup> Nous avons gardé le mot *duire*, plaire, mais nous avons perdu l'adjectif *duisible*, ce charmant synonyme d'agréable.

<sup>2</sup> Commune du Var, arrondissement de Brignoles, canton de Barjols. Nous avons vu plus haut (note 5 de la lettre CXVII) que F. de Saint-Vincens fait naître le P. Minuti à Brignoles même. Peiresc, si lié avec le savant minime, devait être mieux informé et nous pouvons l'en croire quand il indique Bras comme le lieu natal de son ami.

<sup>3</sup> Carpentras, minutes, reg. A, fol. 65. La lettre n'a pas été recueillie dans les copies

de la Méjanes. — Le 30 du même mois, Peiresc annonce à Aycard que «hiers M<sup>r</sup> de ceste ville firent leurs consuls à sçavoir M<sup>r</sup> de St-Jurs, premier, M<sup>r</sup> du Peirier, assesseur, M<sup>r</sup> de Revers, second et le s<sup>r</sup> Perrin, m<sup>r</sup>, dont on est fort satisfait.» Il ajoute : «Au reste, disposez librement, je vous supplie, de ceste petite maison qui vous est entièrement acquise et de tout ce qui depend, Monsieur, de vostre, etc.» (Carpentras, minutes, reg. A, fol. 65 v<sup>o</sup>). Cette lettre manque encore à la collection de la Méjanes.

<sup>4</sup> Fauris de Saint-Vincens le fait naître (Lettre à Millin du 27 avril 1806, en tête du recueil que nous avons si souvent cité (page 5), en Provence, d'une famille

pense qu'il ne pourroit pas prendre en mauvaise part qu'on le luy demandast si vous le trouvez bon, la premiere fois que vous luy escrirez; car je voudrois le pouvoir joindre à son vieux nom et surnom pour du tout en refaire un autre different nom, surnom et patrie par Anagramme, pour le mettre en teste de la Relation en la faisant imprimer, sans que son vray nom y soit conneu par ses amis, pour ne les point obliger de parler de celuy qu'il a depuis changé.

Il n'y a que deux ou trois jours qu'il me mourut un des cameleons à qui la queue estoit tombée quelques jours auparavant pour avoir esté meurtrie dans la Barque. Il m'en estoit mort un autre quinze jours y a, à l'Anatomie duquel nous descouvristes encore des nouvelles merveilles qui nous estoient eschappées aux premiers que nous avions veus. Il m'en reste encore six que je tascheray de mesnager le mieux qu'il me sera possible, les ayant logez auprez d'un four en attendant l'ouverture des moulins à huile, et en veux renvoyer deux à Marseille pour les loger dans les lieux où l'on travaille la laine qui est inaccessible au froid.

Nous avons aujourduy veu icy deux PP. Capucins, dont l'un, qui a sejourné huit ans en Levant nommé le P. Leonard de la Tour, nous a donné un bien agreable entretien toute la journée, et entre autres choses nous a dit avoir mis autrefois un cameleon dans la garniture d'osier d'une bouteille cassée, où il avoit fait une vintaine d'œufs plus gros que des œufs de moineau; il a esté ravi d'entendre ce que je luy ay dit des experiences que j'en avois faites et de la pasture que je leur avois trouvée.

Je demeure, Monsieur,

vostre, etc.

A Aix, ce 22 octobre 1636.

Je ne sçay si je ne vous ay point envoyé autrefois copie d'un vieux

originaire d'Espagne. Quelques années plus tard, dans une autre lettre adressée à Millin, le 3 mai 1815, en tête d'un nou-

veau recueil, il complète ainsi ses premiers renseignements: «D'Arcos était né en 1568, à la Ciotat».

acte des Registres de nostre Parlement de l'an 1376 où est fait mention d'un Jacques Aycard, juge pour la Reyné Jeanne, à Hieres.

Je n'avois pas sceu l'évasion de M<sup>r</sup> Senelle<sup>1</sup>, vous me ferez plaisir de m'en dire le temps et ce qu'en aurez appris<sup>2</sup>.

CXXXIX

À MONSIEUR, MONSIEUR LE COMTE DE BADAT,

GOUVERNEUR DE VILLEFRANCHE POUR S. A. DE SAVOYE,

À VILLEFRANCHE.

Monsieur,

Le renom de vostre generosité et de vostre merite vous ayant acquis la creance que vous avez en cest estat icy aussi bien comme au vostre, et le bruit de vostre curiosité en la recherche des plus rares fruicts et fleurs qui soient en voz cartierz dont vous avez si bien orné et enrichy

<sup>1</sup> Quelle est cette mystérieuse *évasion*?

<sup>2</sup> Carpentras, minutes, reg. A. fol. 67. Aix, registre I, fol. 402.

La correspondance des deux amis se prolongea jusqu'en mai 1637. Aycard mourut dans les premiers jours de mai et Peiresc, on le sait, dans les derniers jours de juin. Voici les lignes touchantes que, le 13 mai 1637, Peiresc écrivit à la veuve d'Aycard (Carpentras, minutes, reg. A, fol. 70 v°):

«Mademoiselle, j'ay pleuré avec vous et pleureray longuement la perte que vous avez faicte de feu Monsieur Aycard, vostre cher mari, et moy du meilleur de mes Amys, que je vouldrois avoir peu rachepter de la moytié de mon sang pour me rendre plus digne de la cordiale affection qu'il nous portoit et à toute nostre maison. Regrettant qu'il n'ayt voulu jouir plus à plain du bon air de nostre maisonnette de Boisgency,

comme je l'en avois conjuré et de vous y mener, où il eust peu esviter, je m'assure, le grand mal qui l'a assailly à la ville et qui l'a surprins et desrobé si inopinément, mais Dieu le vouloit avoir à luy. Il fault nous conformer à sa sainte volonté, laquelle je prie vouloir vous recompenser une si grande perte par tout ce que vous pourrez souhaitter de consolation et de prosperité en ce monde, etc.» — Cette lettre, également honorable à la fois pour Aycard et pour celui qui aimait tant un homme si digne d'être aimé, n'a pas été recueillie dans les copies de la Méjanès où la série des lettres au gentilhomme toulonnais ne dépasse pas la date du 22 octobre 1636. — Le registre A des minutes de l'Inguimbertaine contient plus d'une douzaine d'autres lettres écrites à Aycard du 31 octobre 1636 au 9 mai 1637.